

DÉBAT PUBLIC
« La mer en débat »
Façade maritime Manche Est – Mer du Nord

Compte-rendu intégral
Mercredi 24 janvier 2024

SALLE/ADRESSE :	Cherbourg
PARTICIPANTS :	130 participants dans la salle
DÉBUT > FIN :	10h à 12h30

Commission particulière du débat public (CPDP) :

M.	Dominique PACORY	CPDP
Mme	Carmen BOULEY DE SANTIAGO	CPDP
Mme	Sylvie LE CALVEZ	CPDP
M.	Bruno BOUSSION	CPDP

Intervenants :

M.	Nicolas GHASSIBI	Eclectic Experience, animateur
Mme	Sandrine THOMAS	Patronne de pêche – Association « Les femmes de la mer »
Mme	Sophie LEROY	Armatrice à l’armement cherbourgeois
Mme	Marie SCIBOZ	Gérante de l’entreprise CERES
Mme	Aude DUVAL-MOLINOS	Administratrice des affaires maritimes
M.	Quentin LEBRAS	Ingénieur halieutique
M.	Dimitri ROGOFF	CRPM Normandie
M.	Thierry HELIE	CRC Normandie HDF
M.	David SELLAM	DIRM Normandie
M.	Marc DELAHAYE	Directeur du CRPMN
M.	Damien LEVALLOIS	DREAL

Première table ronde

M. Dominique PACORY – CPDP

Bonsoir à toutes et à tous. Nous sommes très heureux, la Commission particulière du débat public, d'être à Cherbourg ce soir. Il n'y a pas, exceptionnellement, de salut républicain ce soir. Le maire de Cherbourg s'excuse. Il devait être présent ce soir, mais il nous a demandé de vous présenter une bonne soirée et c'est ce que nous faisons avec plaisir.

Juste deux mots pour vous dire que la semaine dernière, nous étions à Granville, pas très loin d'ici, et au Havre. Nous avons eu beaucoup de monde. Ce soir, nous sommes très heureux d'être parmi vous. Nous reviendrons dans la Normandie très bientôt, à la fois pour accueillir des étudiants sur Caen le 6 mars et également sur Le Havre. Je laisse la parole à Carmen pour cette soirée.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Enchanté, Nicolas. Je serai l'un des animateurs ce soir. Juste histoire de vérifier que personne ne s'est trompé de salle, nous sommes ensemble ce soir pour deux tables rondes jusqu'à 22 heures et peut-être un léger dépassement d'un petit quart d'heure de politesse que l'on s'accorde souvent.

Table ronde numéro 1, « Les femmes et les métiers de la mer », puis ensuite une table ronde numéro 2, « La pêche et la conchyliculture ». Avant de laisser la parole à Carmen, petit détail pratique. Des photos sont prises au cours des échanges. Si vous prenez la parole pour poser une question ou pour intervenir, ne soyez pas surpris. Nous vous ferons passer un petit formulaire de droit à l'image.

Je vous propose que l'on commence tout de suite, pour ne pas prendre de retard, sur la table ronde numéro 1, « Les femmes et les métiers de la mer ». Je vais laisser la parole à Carmen pour nous parler du débat public et de pourquoi cette table ronde sur les femmes et les métiers de la mer.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO – CPDP

Merci, Nicolas. Bonsoir à toutes et à tous. Merci d'être venus à cette heure tardive pour ces deux tables rondes. L'idée était un peu de contextualiser cette table ronde. Comme vous le savez, nous avons un débat public qui a commencé le 20 novembre et qui finit le 26 avril qui est appelé « La mer en débat » et qui porte sur la révision des documents stratégiques de façade. Dans cet écosystème, nous avons à la fois la maîtrise d'ouvrage, le grand public, mais aussi les acteurs et les actrices de la mer, dont le CMF, mais pas que. Ce que nous avons remarqué en faisant notre étude de contexte et ce que nous avons remarqué depuis le début du débat public – et que l'on nous a fait remarquer – c'est que la plupart du public, des intervenants, des intervenantes et de nos interlocuteurs, étaient justement des interlocuteurs plutôt que des interlocuteurs et des interlocutrices. Nous nous sommes dit que nous allions aussi écouter la parole d'actrice de la mer pour qu'elle nous donne un peu leur avis sur le métier, les besoins, les constats et les propositions pour l'avenir. Merci beaucoup.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci Carmen. Une première table ronde avec, présente parmi nous, Sophie LEROY, armatrice à l'armement cherbourgeois, Aude DUVAL-MOLINOS, administratrice des affaires maritimes, Marie SCIBOZ, gérante de CERES qui est une entreprise d'expertise des fonds marins et, à distance, nous avons Sandrine THOMAS qui est patronne de pêche et qui est présidente de l'association « Les femmes de la mer ». Elle s'excuse de ne pas être parmi nous suite à un petit problème de voiture, mais elle est avec nous à distance.

Au cours de cette table ronde, nous allons vous poser trois questions. Nous allons passer une vingtaine de minutes sur chacune de ces questions. La première d'entre elles est « Quel constat faites-vous aujourd'hui sur la place des femmes dans vos métiers en lien avec la mer ? » Peut-être que Madame THOMAS, justement à distance, veut nous dire un petit mot sur son constat et son vécu en tant que professionnelle.

Mme Sandrine THOMAS – Patronne de pêche – Association « Les femmes de la Mer »

Bonsoir à tous. Je m'excuse de ne pas être là. Le constat sur la place des femmes dans les métiers de la mer qui sont très variés, la filière représente des matelots, des capitaines et puis aussi des armateurs et armatrices à terre. Historiquement, il y a beaucoup de femmes qui ont toujours fait fonctionner la filière pêche, mais elles n'étaient pas visibles. Elles étaient certainement invisibilisées. Leur statut n'était pas reconnu. Actuellement, nous sommes de plus en plus nombreuses, même si nous sommes une

minorité, mais je pense que nous sommes plus visibles, plus représentées et plus actives aussi dans la représentation et la défense de notre métier grâce aux réseaux sociaux, aux médias, puis également grâce à des débats comme ce soir.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup. Je me tourne maintenant vers nos interlocutrices, nos intervenantes en salle. Y en a-t-il une parmi vous, peut-être Madame LEROY, qui souhaiterait réagir sur ce constat que vous faites aujourd'hui sur la place des femmes ? Vous, vous gérez une entreprise de 50 salariés. Vous êtes à la tête d'une cinquantaine de salariés. Comment cela se passe-t-il ? Quel constat faites-vous, plus généralement, en tant que femme dans votre métier ?

Mme Sophie LEROY – Armatrice à l'armement cherbourgeois

Il n'y a pas de formation pour être armatrice. Ça n'existe pas, les formations en France actuellement, pour gérer une entreprise de pêche. On apprend à gérer toute seule. C'est dommage. Il n'existe pas de BEP, de BAC ou de BTS pour la gestion d'une entreprise de pêche. Il n'y a pas de convention collective. Il y a une convention collective pour les navigants, il y a une convention collective pour la coopération maritime, mais il n'y a pas de convention collective pour les sociétés de pêche artisanale. Je trouve que la femme n'est pas bien représentée dans la pêche alors qu'elle a un rôle essentiel. C'est quand même en majorité les femmes qui gèrent les entreprises, qui gèrent le poisson quand les bateaux rentrent, qui gèrent les marins et le social. Je pense que nous sommes sous-représentés.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup.

Mme Marie SCIBOZ – Gérante de l'entreprise CERES

De manière générale, pour avoir navigué pendant 8 ans, j'ai remarqué une augmentation de la proportion des femmes sur les bateaux. Il y a encore beaucoup à faire. Je trouve qu'il y a aussi beaucoup à faire sur la proportion des femmes après 35 ans, à partir du moment où elles construisent une vie de famille et qu'elles ont des enfants, puisque pour ça, il y a encore peu de choses qui sont mises en place au niveau de la navigation. Sur une autre partie qui me concerne un peu plus maintenant et qui est la gestion d'entreprise, on peut constater qu'il y a de plus en plus de femmes dans de grosses sociétés, dans de grosses structures, à la tête maintenant, qui ont une vraie carrière maritime. En revanche, je pense que la difficulté dans les PME ou dans le milieu de la pêche, c'est en tant que femme de devoir donner des ordres à des hommes qui ne sont pas habitués à avoir des femmes dans le milieu maritime et encore moins au-dessus d'eux.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup. Aude DUVAL-MOLINOS, je disais que vous êtes administratrice des affaires maritimes. Peut-être que vous voulez nous dire un petit mot sur ce qu'est votre métier et votre poste, mais également répondre à cette question du constat sur les femmes dans les métiers de la mer.

Mme Aude DUVAL-MOLINOS – Administratrice des affaires maritimes

Je suis effectivement administratrice des affaires maritimes. Je suis actuellement au centre opérationnel de surveillance et de sauvetage en mer à Jobourg, à 20 kilomètres d'ici. Dans ce cadre, nous intervenons principalement sur le cadre de la sécurité en mer. J'ai exercé des fonctions précédemment où j'ai pu traiter des thématiques de pêche, de loisir nautique et de plaisance avec des thématiques beaucoup plus larges, ce qui fait que j'ai pu rencontrer des femmes dans diverses filières depuis mes prises de fonctions. Le constat que j'ai fait aujourd'hui sur la place des femmes, c'est qu'elles sont présentes dans l'intégralité des filières du maritime, aujourd'hui. On pourrait les lister. On peut parler de la pêche, on peut parler de la conchyliculture, on peut parler de la marine marchande, de la marine nationale, de la course au large. Aujourd'hui, il y a vraiment des femmes présentes dans l'intégralité des filières du maritime. C'est la première chose que j'ai constatée dans l'exercice de mes fonctions.

La deuxième question qui se posait, c'était celle de la légitimité. C'est une question que mes proches ont pu me poser. « En tant que femme dans le maritime, est-ce que ta légitimité a pu être remise en question ? Est-ce que cela a-t-il été plus compliqué, à un moment ? » Je constate qu'aujourd'hui, c'est de moins en moins le cas. Principalement, certainement pour deux raisons. Déjà, cela passe par la compétence et par la formation. Aujourd'hui, le niveau de formation et de compétences des femmes est à niveau égal par rapport à celui des hommes. La deuxième raison est qu'il y a des profils de femmes qui sont mis en avant et qui sont visibles pour les jeunes filles qui sont en formation, ce qui est quelque chose de très important. Cela nous permet de nous identifier et c'est quelque chose d'essentiel pour pouvoir envisager une carrière dans le maritime.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci. Je me permets de rebondir avant de vous donner la parole à toutes et à tous pour des questions ou même partager des points de vue. Sandrine THOMAS, qui est avec nous à distance et qui est présidente de l'association « Les femmes de la mer », souhaitez-vous justement nous dire un petit mot sur des actions de sensibilisation que vous feriez dans des collèges et des lycées, puisque nous avons, à plusieurs reprises, évoqué la question de la formation ? Est-ce que cela vous parle ?

Mme Sandrine THOMAS – Patronne de pêche – Association « Les femmes de la Mer »

Nous avons besoin de pouvoir nous exprimer et de recruter de jeunes femmes et des jeunes hommes aussi dans nos métiers, parce que nous manquons cruellement de main-d'œuvre. C'est un métier qui n'a pas très bonne presse. On voit souvent le métier de marin pêcheur comme un métier très difficile où il y aurait beaucoup de contraintes, mais toutes les femmes qui font ce métier et que je connais personnellement ont une vie de famille et peuvent aussi s'accomplir à côté. C'est donc avoir des actions concrètes dans les lycées et dans les collèges. Malheureusement, sur les bateaux de pêche, nous ne pouvons pas embarquer, par exemple pour un stage de troisième, une jeune fille qui voudrait éventuellement tester un petit peu son aptitude à travailler en mer, car nous n'avons pas le droit de le faire. Il est vrai que ce n'est pas facile de pouvoir recruter des jeunes et leur donner envie de faire le métier parce que nous sommes quand même vus un petit peu comme un métier à part, avec de très grosses contraintes, mais aussi parce que nos entreprises sont très fermées pour que les jeunes puissent venir les découvrir. Un point positif serait de pouvoir se déplacer sur le territoire. Aussi, il n'y a que six lycées maritimes en France. C'est ridicule.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Ce sera notre deuxième question juste après sur les métiers en tension et les besoins en formation. Souhaitez-vous réagir à cette intervention de Sandrine THOMAS ? N'hésitez pas à déjà me faire signe et à lever la main si vous souhaitez poser une question ou partager un point de vue.

Mme Marie SCIBOZ – Gérante de l'entreprise CERES

Je souhaitais réagir sur le fait qu'effectivement, c'est important d'aller au contact des jeunes et de leur expliquer ce qu'est la vie à bord, mais c'est aussi important de leur expliquer que le monde maritime, ce n'est pas que la pêche, parce que souvent, on se retrouve très limités, que ce soit chez les garçons ou chez les filles, au stade jusqu'au lycée, mais chez les femmes, surtout de leur montrer. À travers ce genre de débats où nous avons plusieurs facettes des femmes dans le maritime, il est important de se rendre compte que le maritime n'est pas que la pêche.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Est-ce que vous pourriez nous dire un mot sur CERES, votre entreprise, et sur vos activités ? Nous prendrons des questions.

Mme Marie SCIBOZ – Gérante de l'entreprise CERES

Dans notre société, nous faisons de la recherche et de l'expertise sous-marine. C'est donc un spectre très large. Nous allons de tout ce qui va être recherche d'épaves anciennes ou récentes, jusqu'à dépollution des océans par la recherche d'explosifs de guerre et également cartographies marines, notamment pour tout ce qui va être éolienne. C'est un métier qui est très loin de la pêche et pour autant, dans les lycées maritimes, nous avons aussi des jeunes qui sont intéressés par ce genre de métier pour naviguer avec nous, mais plutôt sur la filière océanographie, puisque nous avons également besoin de marins.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup. Je me tourne vers vous toutes et tous. Est-ce que vous avez, sur cette première question, des points de vue à partager, des questions ou des commentaires ?

Mme Morgane BLANCHARD – Intervenante dans la salle

Bonjour. Je suis étudiante aujourd'hui et il y a beaucoup de questions que je me pose par rapport à l'avenir, compte tenu du dérèglement climatique. Nous avons beaucoup de données scientifiques aujourd'hui qui nous disent la situation de la biodiversité en mer. Vous, à quel moment à l'avenir, vous envisagez la pêche en termes de rendement de poissons, en sachant la désoxygénation des océans, l'eutrophisation, l'augmentation de température et le déplacement des espèces ? Merci.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO – CPDP

Merci beaucoup pour votre intervention. C'est peut-être une question qui porte sur la deuxième table ronde où nous allons aborder la question des métiers, mais aussi de quel constat, de quel avenir, de

quelles propositions et de quels enjeux. Nous la gardons bien en tête. C'est plutôt le temps des constats sur ce sujet. Est-ce que quelqu'un a une réaction dans le public ?

Mme Claire FONTENAY – Intervenante dans la salle

Bonjour. J'avais une question par rapport aux enfants. Comme disait Marie, je suis dans ce cas. Je vais avoir 35 ans et il est vrai que l'on se pose énormément de questions par rapport au congé maternité et des choses comme ça. Je ne sais pas si vous avez des enfants, mais je voulais savoir comment vous l'aviez vécu de pouvoir vous échapper de votre entreprise afin de vous occuper de votre grossesse.

Mme Marie SCIBOZ – Gérante de l'entreprise CERES

J'ai eu mes deux premiers enfants pendant que je naviguais au long cours. Je partais 6 mois de l'année. Je l'ai très bien vécu, mais il est vrai que cette chance n'est pas donnée à tout le monde puisqu'il faut un conjoint qui accepte ce genre de rythme. Ce n'était pas une difficulté pour moi étant donné que c'était clair, dans ma vie de famille. En revanche, il est vrai que c'est toujours délicat pour les autres à appréhender. J'ai une petite anecdote où je me souviens que les marins avec qui j'embarquais me demandaient où étaient mes enfants. Quand je leur répondais qu'ils étaient avec mon mari, ils étaient persuadés que mon mari était juste père au foyer et qu'il ne travaillait pas. Je pense que c'est juste une question d'organisation. Ce n'est pas toujours facile à entendre quand on n'est pas forcément convaincu, mais il faut réussir à s'organiser et à se dire que, si on a envie de le faire, on peut être en capacité de le faire et les enfants comprennent très bien.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Mesdames LEROY et DUVAL-MOLINOS, souhaitez-vous également partager un ressenti sur cette question ?

Mme Aude DUVAL-MOLINOS – Administratrice des affaires maritimes

Rien de plus. Je n'ai pas été concernée par cette situation, mais dans les profils que j'ai pu croiser, il y a effectivement des navigantes qui ont pu et qui ont repris la mer après leur grossesse, avec des vies de famille qui ont pu s'arranger autour de cet objectif et de cet enjeu. C'est tout à fait possible aujourd'hui. En tout cas, nous le voyons assez régulièrement.

Mme Sophie LEROY – Armatrice à l'armement cherbourgeois

J'ai géré mon entreprise de pêche à terre avec mes enfants. Mon mari naviguait et ça n'a pas été un problème. Ce que l'on peut quand même noter, c'est que pour une femme navigante à la pêche, le fait d'être enceinte, devant le médecin des gens de mer, est considéré comme non-navigante. Elle n'est plus apte à la navigation.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

J'allais justement vous poser cette question. Peut-on naviguer durant les premiers mois de grossesse et à quel stade ? Nous rentrons dans les détails, mais cela peut faire écho.

Mme Sophie LEROY – Armatrice à l'armement cherbourgeois

Je pense que oui. Après, chacune voit sa grossesse comme elle le souhaite. Je pense que ce n'est pas à un médecin de dire « Vous êtes enceinte, donc vous n'êtes plus apte à la navigation ». Tout dépend du contexte.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

C'est ce qui est le cas actuellement, si je comprends bien.

Mme Sophie LEROY – Armatrice à l'armement cherbourgeois

Oui, c'est ce qui est le cas actuellement et c'est ce qui est problématique, parce que le salaire à la pêche est à la part. Si nous sommes arrêtés et inaptes, on ne touche que 50 % du salaire forfaitaire, ce qui est complètement différent.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Est-ce que Sandrine THOMAS à distance, en visio, souhaite réagir ? Sinon, je prends une autre question dans le public.

Mme Sandrine THOMAS – Patronne de pêche – Association « Les femmes de la Mer »

Dans mon cas personnel, j'ai quatre enfants. J'ai dû mettre ma carrière en pause. Comme le dit Sophie, 50 % du salaire forfaitaire, cela ne fait pas la maille. Ce que j'ai donc fait, c'est gérer l'entreprise à terre pour tout ce qui était en rapport avec la comptabilité, l'avitaillement et autres. Ce n'est pas évident d'être navigante à la pêche. Je suis tout à fait d'accord avec Sophie. Ce n'est pas à un médecin de vous le

dire. J'ai eu des grossesses qui se sont très bien passées et je pense que j'aurais pu embarquer en faisant mes gestes quotidiens. À terre, on n'oblige pas une femme à arrêter de travailler parce qu'elle est enceinte. En mer, ce n'est pas le cas. Dans mon cas, j'ai pu, comme j'ai travaillé avec mon conjoint, stopper mon activité pour élever mes enfants et je me suis vue sortir en mer après mes grossesses avec mes enfants, des fois le dimanche. C'est une organisation. C'est une gestion. C'est possible, mais administrativement, c'est assez compliqué d'être enceinte et de continuer à naviguer, en tout cas à la pêche. Je me cantonne à la pêche parce que c'est mon domaine.

Mme Marie SCIBOZ – Gérante de l'entreprise CERES

Oui, c'est ça. J'allais juste conclure. C'est vraiment particulier à la pêche, je pense, puisque dans la marine marchande, c'est différent. L'arrêt peut se comprendre puisque si l'on fait des navigations, que l'on est au milieu de l'océan et qu'il arrive un problème pendant la grossesse, il semble aussi logique que l'on ne puisse pas embarquer pendant ces périodes-là. L'Enim met en place des choses qui ne doivent pas exister à la pêche, mais ce n'est pas un domaine que je connais.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO – CPDP

Merci beaucoup à toutes pour ce temps des constats. Y a-t-il encore des réactions dans la salle ? Nous pouvons en prendre encore.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Nous passerons ensuite à la seconde question sur les métiers en tension et les besoins de formation.

Mme Christiane TIMELIN – Intervenante dans la salle

Ce n'est pas une réaction, mais plutôt une question. Je me tourne plutôt vers vous qui organisez le débat. Avez-vous des données statistiques sur l'évolution entre garçons et filles ou hommes et femmes dans les formations, que ce soit l'école de la marine marchande, dans les BTS professionnels maritimes ou dans les BAC ? Avez-vous des chiffres significatifs dans ces évolutions ?

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO – CPDP

Pour préparer cette table ronde, nous avons des chiffres à l'échelle internationale et nationale, mais peut-être qu'il y a des acteurs ou des actrices qui voudront les compléter. À l'échelle internationale, il y a un rapport de 2021 qui a été relayé par l'Organisation maritime internationale qui précise qu'à l'échelle mondiale, il y a 1,2 % de femmes dans les gens de la mer. En France, le Cluster Maritime Français a relayé un rapport de Bimco et de l'ICS du côté des armateurs qui dit qu'en 2021, il y avait 21,4 % de femmes qui travaillaient dans les métiers de la mer, tous confondus, dans toutes les filières différentes. Sur l'évolution, cela rejoint ce que disait Aude, tout à l'heure. Depuis 2015, ce sont plus de 50 % de femmes dans les métiers de la mer, aussi bien à l'échelle mondiale qu'internationale, mais je ne sais pas si les actrices ou acteurs ici présents ont des chiffres.

Mme Sophie LEROY – Armatrice à l'armement cherbourgeois

3 % de femmes navigantes.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci. Monsieur, vous serez la dernière intervention sur cette première question.

Intervenant dans la salle

Bonsoir. Je représente la Brittany Ferries. Nous avons à peu près 1 600 navigants et sur les navigants, nous avons 25 % de femmes et 75 % d'hommes. Cela donne une proportion et c'est plutôt en évolution croissante, mais cette forte proportion de femmes par rapport à d'autres secteurs vient surtout du fait que nous avons des activités touristiques. Nous avons donc aussi des métiers liés au tourisme où il y a quand même beaucoup plus de femmes dans les formations.

J'avais une petite question. Vous êtes des exemples de parcours de femmes qui montrent que vous avez toute votre place dans les métiers maritimes. Qu'est-ce qui fait qu'il y a aussi peu d'attractivité dans les filières maritimes, dans la formation ? Nous avons quand même toujours des proportions très faibles de femmes dans les écoles de marine marchande ou en lycée maritime.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Monsieur, si vous en êtes d'accord, nous vous proposons de répondre à cette question dans quelques secondes, puisque ce sera notre deuxième question. C'est vraiment la deuxième question que nous avons préparée. Cela tombe bien.

M. Dimitri ROGOFF – CRPM Normandie

C'est juste pour faire un témoignage par rapport à la pêche quoi. Effectivement, c'est un sujet récurrent. Tous les ans, nous avons un ou une journaliste qui nous demande « On voudrait interviewer une femme pêcheur », mais nous avons du mal à trouver une femme pêcheur, une femme embarquée. Par contre, il y a beaucoup de femmes qui travaillent pour la pêche. Cela a été dit par Madame THOMAS, en visio, mais finalement, qui ne sont pas déclarées. Derrière tous les marins, il y a toujours une nana qui gère à terre l'entreprise, le quotidien et autres. C'est important, mais ce n'est pas un emploi qui est reconnu et c'est bien dommage. L'administration prend en compte la parité depuis Annick GIRARDIN et la loi évolue sur les bateaux de façon extrêmement significative. Maintenant, dans les bateaux de plus de 12 mètres, il faut des toilettes séparées hommes et femmes. Je pense que là, nous avons fait un grand pas en avant vers la féminisation de la profession de marin pêcheur, je peux vous l'assurer, avec des toilettes séparées. Nous sommes face à un problème culturel et je pense que c'est la profession elle-même qui devrait s'ouvrir aux femmes parce que l'on colporte cette image de métiers difficiles et de métiers durs, et on ne s'engage pas pour y aller, alors que ce n'est pas vrai. On s'est mécanisé et on s'est organisé. Les femmes dans les bateaux amèneraient un peu d'humanité et ce serait une bonne chose.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Vous verrez que la troisième question sera justement sur quelles propositions nous pouvons faire pour améliorer la place de la femme dans ces métiers.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO – CPDP

Très bien. Nous pouvons passer à la deuxième question qui a déjà été abordée, la question de savoir, dans les activités que vous exercez, ce que vous observez et quels sont les métiers qui sont en tension, ainsi que les besoins de formation. Nous pouvons également inclure ce que disait Monsieur ROLOFF avec la question de la « culture ». Je voyais Sophie LEROY bouger. Peut-être que vous voulez commencer sur ce sujet, puis nous donnerons la parole à Sandrine qui est loin, sinon, nous risquons de l'oublier.

Mme Sophie LEROY – Armatrice à l'armement cherbourgeois

Les besoins en formation sont énormes. En termes de recrutement, je parle pour la pêche. Je pense qu'avant de vouloir mettre des femmes à bord des navires de pêche, il faudrait déjà que l'on ait des hommes. Où sont nos élèves qui sont dans les lycées maritimes ? Où vont-ils ? Pas sur des bateaux de pêche, vu le recrutement que nous sommes obligés de faire en marins étrangers. C'est quelque chose qu'il faut souligner. Les femmes dans le milieu de la pêche, d'accord. Les deux toilettes à bord, comme l'a dit Dimitri, c'est fait par des gens qui sont hors sol, comme beaucoup de choses dans l'administration maritime actuellement. Il faut le dire. Recrutons des marins, recrutons des jeunes, des garçons en priorité. Les femmes, oui. Faisons des formations pour les femmes qui souhaitent travailler dans les métiers de la mer, dans les armements, dans la comptabilité, dans la gestion d'une entreprise de pêche. Il n'y a pas de formation à l'heure actuelle pour gérer une entreprise de pêche et la comptabilité est quand même quelque chose qui est complètement spécifique avec le livre V et la convention collective. Il y a plein de choses sociales. L'administration a voulu transposer le Code du travail terrestre au maritime, mais c'est complètement différent. On ne peut plus embarquer des jeunes en marée découverte parce qu'il y a des dérogations aux travaux dangereux et des dérogations pour les travaux de nuit. C'est l'inspection du travail qui gère ça et nous avons des inspecteurs du travail qui ne savent pas ce qu'est un bateau de pêche. On se retrouve aussi avec des gens qui souhaitent faire de la reconversion et changer de métier et qui ne peuvent pas le faire parce que nous ne pouvons pas les embarquer et ils ne vont pas aller en formation au lycée maritime sans savoir ce qu'est le fait de naviguer pendant une semaine sur un bateau. Je pense donc qu'il faudrait déjà revoir ça avant de vouloir mettre une femme sur un pont de bateau de pêche.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup. Sandrine THOMAS, sur ces métiers en tension et sur les besoins en formation, n'hésitez pas, comme Madame LEROY l'a fait, à rentrer dans le détail précisément des métiers, des tâches et des postes qui pourraient être concernés et attirer des femmes.

Mme Sandrine THOMAS – Patronne de pêche – Association « Les femmes de la Mer »

Je comprends parfaitement ce que disent Sophie et Dimitri parce que j'ai eu des stagiaires, de jeunes femmes. Le cas particulier des toilettes sur les navires de plus de 12 mètres avec deux toilettes séparées, je trouve ça un petit peu ridicule parce que nous avons des espaces très limités sur les bateaux. Une seule toilette suffirait. Pour les bateaux de moins de 12 mètres en l'occurrence, nous sommes très peu à avoir des toilettes. Forcément, pour une jeune fille qui va venir à bord, il faut être fortement décomplexé pour se dire que l'on va aller à l'arrière du bateau pour changer sa serviette

hygiénique. Cela peut être compliqué, mais il y a une bonne entente à bord. Tout le monde est bienvenu. À partir du moment qu'une jeune fille veut se lancer dans ce métier, elle va assez vite comprendre qu'il y a des habitudes à prendre, dire que quand on a un besoin d'aller aux toilettes, il faut le dire et cela ne pose pas de problème. Par contre, il faut vraiment être adaptable et décomplexé. Le fait de vouloir absolument mettre des toilettes sur les bateaux de plus de 12 mètres, un pour homme et un pour femme, je trouve que ce n'est pas raisonnable parce que nous n'avons pas suffisamment de place pour faire tout ça. On ne peut pas appliquer des normes qui s'appliquent à terre en mer. C'est impossible. Je pense que les jeunes filles qui sont vraiment très motivées ont complètement leur place à bord. Quand nous avons des bateaux qui sont adaptés aussi au niveau de la charge et du poids, il y a beaucoup de marins pêcheurs – et pour ceux qui ont accueilli des femmes à bord et elles sont très performantes – qui pensent de moins en moins qu'elles n'ont peut-être pas la force physique, mais avec des bateaux adaptés, on peut faire absolument le même métier qu'un homme. Parfois, comme le dit Dimitri, on apporte aussi quelque chose en plus. Je suis pour la sécurité, un peu plus de confort, adapté aussi tout ce que l'on peut faire de modernisation pour avoir des bateaux qui sont plus confortables, qui sont moins gourmands de force pour ne pas se faire mal aux mains, au dos et autres. C'est l'avenir et cela pourrait faire venir des femmes, celles qui sont motivées, qui ont envie de le faire, et puis aussi de jeunes hommes. Un gamin qui a 20 ans va certainement faire la comparaison entre le confort qu'il a la terre et les obstacles que l'on rencontre sur une flotte qui est très vieillissante, avec des bateaux qui ont souvent plus de 30 ans et on ne retrouve pas ça à terre. Il n'y a pas de camion de 30 ans ou un train de plus de 30 ans. Nous travaillons souvent sur des bateaux qui ont plus de 30 ans. C'est donc très vétuste.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup, Sandrine. Marie, Aude, vous n'êtes pas sur la pêche. En termes de formation et de métier, avez-vous quelques exemples à nous donner de métiers que l'on ne connaît pas ou peu et de formation qui soit existant, soit vont exister à l'avenir, compte tenu des évolutions ?

Mme Marie SCIBOZ – Gérante de l'entreprise CERES

Je rejoins Sandrine et Sophie sur le fait qu'avant de réfléchir à former vraiment des femmes, il faut essayer de trouver des formations attractives puisque nous n'avons plus de marins et nous ne savons pas où ils vont. Je pense que le monde des éoliennes et autres a un peu faussé tout ce qui était, de manière générale, la vie embarquée et les salaires qui vont avec, pour tous les marins. Il faudrait peut-être trouver quelque chose qui est en attractif les lycées maritimes, en déployant et en développant, comme vous le disiez, des formations pour apprendre à la gestion du milieu de la pêche, mais aussi d'autres sociétés maritimes. Cela n'existe pas et s'apprend sur le terrain, mais ça pourrait intéresser des hommes comme des femmes de se dire « Je veux travailler dans le maritime. Je n'ai pas envie d'embarquer. Par contre, ça me passionne et j'aimerais faire cette filière » et ce n'est pas quelque chose qui existe actuellement et qui manque, d'avoir toute cette chaîne derrière l'embarquement dans tous les milieux. Je pense que cela impacte la pêche ou le commerce de manière générale.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup.

Mme Aude DUVAL-MOLINOS – Administratrice des affaires maritimes

Je vais rejoindre ce qu'a dit Madame LEROY sur l'attractivité des métiers de la mer. Je crois qu'effectivement, il y a un sujet d'attractivité auprès des jeunes filles, mais avant tout, un sujet d'attractivité des métiers de la mer plus généralement. Là-dessus, il y a beaucoup de travail de communication qui est fait et je pense que l'on peut vraiment souligner le travail des établissements de formation. On peut citer l'ENSM, on peut citer l'ESPMER, on peut citer les lycées maritimes, les facultés qui font énormément de communication sur ces métiers, mais nous constatons que ce n'est pas suffisant, sans forcément avoir les clés pour y remédier. Sur cette question de formation, il y a effectivement cet enjeu général d'attractivité, pour relier peut-être cela au travail qui est fait par l'administration. Ce débat aujourd'hui s'inscrit dans la révision du document stratégique de façade. Il y a un certain nombre d'objectifs qui traitent de la question de la formation en essayant de voir quels sont les besoins aujourd'hui, les besoins réactualisés, la nécessité de prendre en compte les nouvelles technologies et puis renforcer l'attractivité des métiers aussi artisanaux et le maintien de ces activités sur nos territoires, avec de petites entreprises et pas seulement des entreprises à échelle industrielle.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO – CPDP

Pour rebondir un peu, Sandrine THOMAS disait qu'il n'y a que six lycées maritimes en France. Là, vous avez cité les différents acteurs de la formation à différentes échelles. On me dit dans l'oreillette que

nous avons la chance d'avoir le directeur du lycée maritime de Cherbourg. Est-ce que vous avez, en complément, une question ou une réaction sur ce sujet ?

M. Vincent LEQUENNE – Intervenante dans la salle

J'écoute effectivement des personnes que j'ai l'occasion de rencontrer dans mon travail et ce que je peux dire sur les formations en lycée, le bac professionnel qui oriente, qui s'appelle le CGEM, Conduite et Gestion d'une Entreprise Maritime, oriente avant tout vers le métier de marin, de navigant, mais – et j'ai une collègue ici ce soir qui est présente, professeure de gestion – comprend également une formation en gestion. Il faut bien noter le fait que la maturité d'un élève de collège à s'orienter sur la capacité à gérer une entreprise en sortant d'un bac pro à 18 ans me paraît un peu limité. Il y a des notions qu'il va apprendre, mais qui ne sont pas directement exploitables à la sortie du bac pro. Néanmoins, cela veut dire qu'il faudrait renforcer derrière cela du bac +, et, dans ces cas-là, je pense qu'il faut orienter vers des formations en BTS minimum, voire plus, pour pouvoir devenir un bon gestionnaire d'une entreprise de pêche.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Actuellement, ces formations en BTS de gestion des activités maritimes n'existent donc pas.

M. Vincent LEQUENNE – Intervenante dans la salle

Pas dans le réseau maritime. Les BTS ne proposent pas de formation. Hormis des formations techniques de navigant et de technicien, elles n'orientent pas vers le métier de la gestion en tant que tel. Il y a eu un temps des formations pour adultes qui étaient proposées et qui n'existent plus actuellement. Nous pourrions réactualiser, mais c'est au gré de la demande et du besoin. Pour cela, il faudrait peut-être aussi amorcer la formation initiale. Lorsque nous avons des supports en formation initiale, nous les développons nécessairement en formation continue.

Mme Sophie LEROY – Armatrice à l'armement cherbourgeois

Je vais juste rebondir là-dessus. Quand enfin les femmes de pêcheurs ont obtenu le statut de conjoint collaborateur – parce qu'elles travaillaient pour rien – il y a une formation qui s'est mise en place au lycée maritime, une formation sur 9 mois et qui donnait l'équivalent d'un BEP de comptabilité. Franchement, c'était top. Ça s'est arrêté et tu ne peux pas dire le contraire. Cela fait quand même plusieurs fois que je réclame à ce que cette formation soit remise en place et je suis sûre qu'il y a une demande des femmes et des nouvelles conjointes, parce qu'il y a beaucoup de jeunes qui se sont installées. Ma collaboratrice qui est là-bas a un BAC+5 ou un BAC+6, qui est arrivée dans le métier et qui a tout appris sur le tas. Il y a des formations adultes. Je suis d'accord avec toi, les jeunes de 18 ans ne sont peut-être pas capables de gérer une entreprise de pêche, mais quand on a acheté notre premier bateau, j'avais 21 ans. Les jeunes sont capables de gérer. Marie est capable de gérer une entreprise de travaux sous-marins. Les jeunes sont capables et les adultes ont besoin de formation et de formation continue. Je pense que c'est à étudier.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup. Il y avait deux mains levées que nous allons prendre tout de suite, puis il y aura une petite intervention vidéo.

M. Bernard ROSSELOT – Intervenant dans la salle

Merci. J'interviens pour une association environnementale qui s'appelle « Cotentin Nature Qualité de Vie » et j'ai bien noté la problématique des métiers en tension pour lesquels il n'est pas toujours facile de trouver des postulants et surtout des postulantes. Je voudrais parler des métiers qui n'existent pas encore, mais dont nous avons de plus en plus besoin et pour lesquels il y a énormément de postulantes, car nous recevons régulièrement des demandes de stages et des demandes d'engagement dans les métiers qui consistent à vulgariser les questions environnementales, mais qui consiste aussi à travailler sur le terrain. Notre association travaille en réseau avec d'autres associations qui ont constaté la difficulté d'informer et d'encadrer le public croissant qui vient visiter les côtes du Cotentin et d'ailleurs. Pour répondre à ces questions, ces associations ont réussi à proposer et créer un métier nouveau qui s'appelle « médiateur de l'estran ». Ce métier consiste à aller à la rencontre des usagers de la mer, à les informer sur la législation, à les accompagner sur le terrain, à travailler avec les milieux scientifiques pour être des sentinelles et des observateurs des évolutions du milieu. Ce métier est désormais pérenne et il existe.

Nous avons proposé à la Communauté d'agglomération du Cotentin de reprendre cette formule. Depuis bientôt 3 ans, la Communauté d'agglomération du Cotentin recrute à titre temporaire, pendant l'été, des ambassadeurs du littoral qui vont à la rencontre des usagers et des touristes. Il se trouve que parmi les postulantes, il y a énormément de jeunes étudiantes, énormément de personnes qui se sont engagées

sur ces voies-là et cela leur donne une idée d'insertion professionnelle et de réponse à des besoins qui existent, mais qui ne trouvent pas encore de réponse.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup. Vous élargissez donc la focale des métiers de la mer et vous montrez qu'il y a plein de métiers qui vont advenir. Vous avez cité ici en exemple, des ambassadeurs.

M. Bernard ROSSELOT – Intervenant dans la salle

Les ressources de formation existent. Il y a l'université de Caen, il y a les lycées maritimes et puis il y a aussi les associations puisque nous participons à la préparation des ambassadeurs du littoral dans le cadre associatif.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup. Je crois qu'il y avait une question juste à côté de vous.

Mme Côme MERCIER – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Je vais vous parler en tant qu'étudiante du milieu marin. Nous sommes quatre étudiantes d'INTECHMER. On parlait des formations et comment rendre plus attractives ces formations. Je me demandais si les entreprises – et je m'adresse plus principalement à Marie – étaient prêtes à ouvrir les possibilités de plus de stages, parce que c'est vraiment un problème que l'on rencontre actuellement. Personnellement, je suis en deuxième année, je suis en recherche de stage et c'est vraiment compliqué. C'est vraiment quelque.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Pouvez-vous préciser le domaine de votre stage ?

Mme Côme MERCIER – Intervenant dans la salle

Plutôt en océanographie, recherche, sous-marin et autres.

Mme Marie SCIBOZ – Gérante de l'entreprise CERES

J'ai moi-même fait INTECHMER aussi et nous prenons des stagiaires d'INTECHMER tous les ans. Nous en avons même trois cette année, mais il est compliqué en tant d'entreprise de réussir à prendre plus de stagiaires que ça, notamment pour les problèmes administratifs d'embarquement que nous avons évoqué et d'autres problèmes administratifs tout court, liés à toutes les missions et le travail, les heures limitées et autres. Nous essayons donc de faire au mieux et je pense que dans toutes les PME, cela devient une problématique d'avoir des stagiaires, même si nous avons envie de les former et de leur donner envie et goût au terrain.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci. Je crois qu'il y avait une question ou un témoignage.

Mme Christine DUPADY – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Je suis enseignante de gestion au lycée maritime de Cherbourg. Je voulais dire que j'étais à la base de l'enseignement qui avait été fait aux femmes de marins pêcheurs qui avaient commencé en 1994 ou 1995 et c'est donc moi qui donnais ces cours de gestion. Régulièrement, je me déplaçais vers Granville et Port-en-Bessin. C'est vrai qu'il y a eu un terme parce qu'il y avait un peu moins de demandes. Aujourd'hui, je m'occupe de jeunes que j'ai autour de moi en gestion. Ils font un BAC CGEM, Conduite et Gestion des Entreprises Maritimes, mais leur but premier n'est quand même pas de devenir gestionnaire. Pour l'instant, elles ont vraiment l'envie d'embarquer, d'être sur un bateau. Il est vrai que la gestion est un peu à la marge, mais ce n'est pas non plus ce dont elles ont envie. De toute façon, aujourd'hui, pour tenir la comptabilité d'une entreprise, il faut faire des études de gestion et vraiment de gestion. Certes, il y a des différences à la pêche, mais je pense que lorsque l'on a un bon bagage en gestion, on est capable de pouvoir s'adapter, peu importe l'entreprise. Tous deux mènent à ses différences et à ses spécificités, mais je pense que l'on peut s'adapter. Au départ, le but est d'avoir un bagage de gestion, mais aujourd'hui, nos jeunes filles qui sont chez nous, à part peut-être en culture marine où elles savent très bien qu'elles vont reprendre l'entreprise conchylicole de leurs parents ou peu importe, mais celles qui sont en CEGM veulent embarquer et veulent devenir marins sur un navire de pêche ou dans la marine marchande Brittany Ferries ou CMA-CGM, par exemple. Voilà le témoignage que je voulais vous faire.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

C'est donc avant tout le terrain qui les intéresse.

Mme Christine DUPADY – Intervenante dans la salle

Pour l'instant, je crois.

Mme Marie SCIBOZ – Gérante de l'entreprise CERES

Je trouve que c'est très bien et tant mieux si vous trouvez qu'il y a de plus en plus de femmes qui souhaitent vraiment aller sur le terrain. Ce que l'on voulait dire, c'est qu'il manque quelque chose pour celles qui veulent être dans le milieu maritime sans aller embarquer. Actuellement, celles qui viennent chez vous ont cette envie d'embarquer et tant mieux, mais les autres ne trouvent pas leur compte alors qu'elles pourraient, à travers des formations du lycée maritime ou autres, se rendre compte que tout en suivant ces formations, elles peuvent déboucher sur autre chose qui n'est pas forcément stigmatisé.

Mme Christine DUPADY – Intervenante dans la salle

Je suis d'accord, mais là, elles sont jeunes. Leur rêve, pour l'instant, c'est d'être sur des bateaux et on ne peut pas leur enlever ce rêve-là. Quand elles choisissent CGEM, ce n'est vraiment pas pour faire de la gestion. Même si elles en ont besoin, elles n'y pensent pas pour l'instant et je pense qu'elles arriveront à reprendre et à s'adapter. Aujourd'hui, pour une entreprise de pêche, il faut un gestionnaire et il faut faire plus d'études en gestion qu'avec un BAC CGEM.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Je crois que l'une de vos élèves voulait intervenir ou témoigner.

Mme Manon FOUACE – Intervenante dans la salle

Le but premier, comme l'a dit notre professeure, c'est que nous voulons embarquer, certes, mais je sais que personnellement, cela m'a donné l'envie d'approfondir mes connaissances pour ensuite créer une entreprise par la suite. Les bases que l'on voit avec notre formation sont à même de nous donner ensuite l'envie, même si je sais qu'il faut que l'on fasse des BTS ou autres directement dans la gestion, mais ce que l'on voit déjà en cours nous fait voir la chose. Même si on ne rentre pas dans les détails, j'en ai conscience, mais cela nous ouvre une porte.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup. Une première approche.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO – CPDP

Nicolas, je suis désolée de te couper, mais nous avons un témoignage vidéo de François LAMBERT qui est directeur de l'ENSM et qui nous envoie lui aussi son témoignage sur la question de la place des femmes. Cela permettra de se préparer pour conclure cette table ronde sur la question de quelles propositions ou de quel avenir pour renforcer la place des femmes dans vos métiers ou tout simplement l'égalité hommes-femmes dans les métiers de la mer. Merci.

Diffusion d'une vidéo

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Avant de passer à la deuxième table ronde qui sera vraiment concentrée sur la pêche et la conchyliculture, une troisième et dernière question que je vous adresse à toutes et tous et nous commencerons par Madame THOMAS à distance. Quelles propositions faites-vous pour renforcer la place des femmes dans vos métiers ? Même si nous avons bien compris que, globalement, c'étaient des métiers à rendre attractifs pour tous et non pas spécifiquement pour les femmes, mais en particulier pour les femmes. Je ne sais pas si Madame THOMAS m'a entendu, mais quelle proposition souhaitez-vous faire ?

Mme Sandrine THOMAS – Patronne de pêche – Association « Les femmes de la Mer »

Concernant des propositions pour l'attractivité du métier, il y a une parité des salaires qui est intéressante. À diplôme égal, les femmes ont les mêmes salaires que les hommes. Pour les capitaines 200 ou matelots, vu que l'on est payé à la part de pêche, il n'y a pas d'inégalité au niveau des salaires. Pour l'attractivité, je pense plus à la pêche de l'avenir. Les femmes ont leur place sur les bateaux parce qu'elles vont pouvoir aussi apporter un côté innovant. Nous sommes très polyvalentes. Sophie parlait un petit peu de la gestion et il est vrai que ce sont les femmes qui la font principalement. J'ai eu l'expérience d'être femme embarquée et nous allons gérer l'entreprise, la famille et l'équipage avec un autre point de vue que celui des hommes, avec un petit peu plus de fraîcheur et d'empathie. C'est vraiment ce point de vue que je voudrais que l'on mette en valeur ce soir, avec un salaire égal

pour les femmes embarquées et des possibilités de carrière qui sont intéressantes. Une jeune fille qui voudrait simplement commencer avec un BAC CGEM et être matelot ensuite peut prétendre à avoir un bateau et sa propre entreprise, ce qui est quelque chose que nous pouvons vraiment mettre en valeur. Je pense qu'il y a très peu de jeunes filles actuellement dans les lycées maritimes, mais les jeunes filles qui sont dans les lycées maritimes ont beaucoup d'ambition. Je les salue et je les remercie. Ma toute jeune belle fille qui a 19 ans va passer son BAC Professionnel. Elle a beaucoup d'ambition. Elle veut acquérir son propre navire et elle aura plein de filles devant elle. Il y a des ressources. Elle a toute sa place. Je les salue depuis Pont-Aven où je suis bloquée.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup, Sandrine. Marie, Sophie, Aude, avez-vous des propositions à faire ?

Mme Marie SCIBOZ – Gérante de l'entreprise CERES

Toutes filières confondues, je pense qu'il faut déjà arrêter de faire semblant avec notamment des toilettes pour femmes sur des bateaux de plus de 12 mètres. Dans la marine marchande, c'est pareil. Il y a toujours des propositions un peu plus farfelues les unes que les autres qui ont plus tendance à dévaloriser la place de la femme. Ensuite, comme nous venons de le dire, je pense que même s'il y a peu de femmes, que ce soit dans les lycées maritimes, à INTECHMER ou à l'ENSEM, ce sont des femmes qui savent ce qu'elles veulent, qui ont décidé de le faire par choix et qui vont a priori aller jusqu'au bout. C'est très bien. Ensuite, je pense qu'il faut continuer à faire des présentations de femmes dans le maritime, qu'elles aient réussi de hautes carrières ou pas, qu'elles soient juste matelotes ou qu'elles soient directrices, pour montrer à toutes ces femmes que c'est possible. Il faut les sensibiliser, je pense, depuis le collège, mais sensibiliser les femmes à tout ce qu'elles peuvent faire puisque je suis convaincue qu'en étant femme, on peut, si l'on en a envie, réussir en brisant ce plafond de verre et aussi sensibiliser les hommes en leur disant que plus tard, s'ils veulent une vie de famille, leur femme a le droit de faire son choix et de naviguer, par exemple, et qu'eux peuvent, sans tabou, rester à la maison. Je pense qu'il faut essayer de sensibiliser de plus en plus tous les jeunes et toutes les formations confondues dans ce sens-là en continuant de mettre en avant des portraits de femmes dans le maritime.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup.

Mme Aude DUVAL-MOLINOS – Administratrice des affaires maritimes

Je rejoins totalement ce que vous venez de dire. Je suis originaire de Haute-Savoie. La mer, j'ai mis les pieds dedans grâce à un portrait qui a été fait à l'occasion des « Elles de l'océan » portées par une autre association. C'est grâce à cela que j'ai découvert ce concours et que j'ai mis le pied dans le maritime. Ce n'était pas gagné de là où je venais. J'insiste sur cet effort de communication de la part des structures de formation. C'est vraiment quelque chose qui est indispensable, qui fera connaître ces métiers auprès des femmes et auprès des hommes de façon générale, qui augmentera leur attractivité et les fera vraiment connaître.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Sophie, avez-vous des propositions ? Vous en avez déjà fait une sur la réouverture des cours.

Mme Sophie LEROY – Armatrice à l'armement cherbourgeois

Oui, c'est très important, même pour la filière générale, de faire une formation maritime. Je pense aussi d'ouvrir nos instances locales représentatives, comités... tout cela aux femmes. Même si elles ne sont pas navigantes, les femmes peuvent assister aux réunions professionnelles. Je pense que c'est important de le dire. Aussi, peut-être relancer les pots de chambre pour éviter la deuxième toilette à bord.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Sophie, vous êtes aussi membre de l'association « Les femmes de la mer ». Est-ce que vous voulez justement nous dire deux mots sur les actions que vous mettez en place avec cette association ?

Mme Sophie LEROY – Armatrice à l'armement cherbourgeois

« Les femmes de la mer » est une association qui a été créée grâce à Annick GIRARDIN qui était très bien pour nous. « Les femmes de la mer » regroupe donc des femmes du milieu maritime. Sandrine est présidente et je suis vice-présidente. Il y a Emmanuelle MARIE qui est pêcheur à Granville. Nous avons Constance WATTEZ qui est mareyeur dans les Hauts-de-France. Nous avons une femme qui fait la pisciculture en Bretagne, une autre qui fait de la pisciculture aussi à Saint-Tropez. C'est donc une association qui a pour but de regrouper des femmes du milieu maritime, en particulier la pêche, et de

mettre en avant le métier et d'accompagner soit les jeunes femmes ou les jeunes hommes dans la formation. Il n'y a que six lycées maritimes et cela peut être compliqué pour un élève de trouver un stage. S'il faut par exemple qu'il aille à Marseille ou si c'est un Marseillais qui doit venir à Cherbourg, nous proposons d'ouvrir des familles pour les logements. C'est plutôt une association qui était pour l'entraide, pour les jeunes, pour l'accessibilité aux métiers.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup. Vous avez eu un témoignage comme quoi cette entrée dans le métier par le stage est importante.

Mme Aude DUVAL-MOLINOS – Administratrice des affaires maritimes

Par rapport à mes fonctions actuelles, dans l'équipage, au centre de sauvetage, nous avons 33 personnes et à peu près 40 % de femmes. C'est donc un ratio important. On voit qu'au niveau de la Marine nationale également, il y a de plus en plus de recrutement féminin. C'est quelque chose de très intéressant. Il n'y a plus de filières ou de métiers qui soient fermés aux femmes. Je prends l'exemple d'une jeune femme qui va nous quitter dans quelques semaines pour être formée pour embarquer sur des sous-marins. Nous voyons aussi que les structures professionnelles sont capables de s'adapter et d'évoluer et qu'aujourd'hui finalement, il n'y a plus de filières qui soient fermées aux femmes. C'est surtout un message aux plus jeunes qui sont dans la salle. On ne se censure pas. Si on a envie d'embarquer, on embarque. Si on a envie d'aller vers la filière administrative, on y va. En tout cas, il y a de la place pour les femmes dans toutes les filières du maritime.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci. On discutait avec Carmen de vous poser la question, si vous aviez envie de faire une proposition qui n'aurait pas encore été abordée avant que l'on ne passe à la seconde table ronde. Nous allons continuer à parler de ces enjeux puisque nous allons parler de la pêche et de la conchyliculture.

M. Loïc LAROSE – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Je suis le directeur adjoint du lycée maritime. Juste une petite précision. Ce sont 12 lycées maritimes en France et, en plus, les outre-mers. Je crois que la première des choses qu'il va falloir pour trouver des marins – et là, je rejoins Sophie pleinement – c'est le recrutement, c'est faire parler de nos formations, faire rentrer le maritime dans les collèges. Pour y aller fréquemment, le gros souci, c'est que l'on nous dit « Vous êtes du lycée maritime ? Il est vrai que l'on vous oublie trop souvent ». Parole de l'Éducation nationale. L'autre parole aussi, c'est que 80 % des élèves de troisième doivent aller en lycée général et technologique. Il reste 20 % pour les lycées professionnels, quel que soit le ministère, où que l'on soit. Là, il y a déjà une image à travailler. C'est une première proposition, à ce que l'orientation ne soit pas destinée à simplement une certaine filière, mais vraiment à toutes les filières qui existent sur le territoire. C'est l'une des premières propositions.

Lorsque je me déplace dans les collèges, évidemment, je présente les formations qui sont dans le cadre général de l'établissement et j'ai trois vidéos, dont une qui est une cheffe mécanicienne sur un navire, sur un porte-conteneurs. Le titre est « Je suis chef mécanicien ». Je laisse dérouler la vidéo et à la fin, je reviens et je leur demande si je n'ai pas un problème de titre sur ma vidéo. Je leur demande ce à quoi ils s'attendaient et ils me répondent « À un homme ». Je force volontairement le trait. « Oui, forcément, le monde marin, ce ne sont que des gars. Les femmes à bord, c'est terrible ». Je n'ai pas une fille dans la classe qui me saute au cou. Pas une. Ça, c'est terrible aussi. Lorsque je pose la question, je leur demande si mes propos sont normaux, et on me répond « Non, mais nous avons un peu l'habitude ». C'est aussi une proposition. Arrêtons avec cette image-là. Je vous rejoins pleinement. Les femmes ont tout à fait leur place à bord. Je pousserai même un peu plus loin. Dans ces métiers de maintenance, elles sont même parfois plus intéressantes que les hommes. Je pense que maintenant, on peut le dire également. Aussi, je suis fier de nos élèves, ce soir. Grosso modo, dans les lycées maritimes, c'est donc 10 % de filles – nous les avons ici – principalement en culture marine, mais nous en avons aussi à la pêche, à la machine, et nous en avons aussi une sur les navires de commerce. Je leur souhaite une belle voie et qu'elles sachent prendre aussi des armements et qu'elles sachent prendre des commandements de navire parce qu'elles ont pleinement leur place. Je leur tire mon chapeau.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci d'être présentes avec nous, ce soir. Merci beaucoup pour votre intervention et pour vos propositions. Il restait des demandes d'interventions.

M. Gill GALLAND – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Je travaille dans une société qui fait des parcs d'éoliennes en mer. Je rebondissais sur ce que disait Madame LEROY et le fait de devoir aller chercher des hommes avec un grand H avant de se

poser la question de la mixité. Je résume, mais c'est vrai qu'il y a un déficit majeur de ressources humaines et je pense que deux actions pourraient être menées et pourraient être intéressantes. La première, c'est au niveau de la prescription. Ce n'est pas uniquement les jeunes qu'il faut convaincre, mais ce sont les parents et les grands-parents. Vous pouvez avoir – et c'est ce que nous avons eu toute la journée – des jeunes qui peuvent être intéressés, mais derrière, des parents qui peuvent être complètement stupéfaits par la qualité des métiers, des rémunérations et de l'environnement que nous pouvons avoir dans le maritime et qui sont restées sur une image vraiment archaïque du domaine. Comme le disait Monsieur ROGOFF, nous avons de beaux métiers. Il faut réussir à bien les valoriser et il faut les valoriser auprès des plus anciens aussi.

La deuxième chose, c'est quelque chose que l'on peut constater sur beaucoup de façades maritimes, dans beaucoup d'environnements industriels. Nous avons du plein emploi et il y a des questions de logement qui sont très compliquées. Il y a des gens qui sont des chaudronniers et des soudeurs qui peuvent travailler dans les ports. C'est aussi du maritime, d'une certaine manière. Ils disent qu'ils peuvent venir de l'Est de la France et venir travailler la semaine prochaine sans problème, sauf qu'ils ne trouvent pas de quoi se loger. C'est là où il y a une cohérence de politique territoriale, de politique de la ville qu'il faut réussir à amener. Avons-nous envie d'avoir des littoraux où nous faisons de la résidence secondaire, où nous avons envie d'avoir du tourisme, où nous avons envie d'avoir des gens qui viennent de partout du monde ou avons-nous envie d'avoir une industrie qui soit locale, avec des compétences locales, des gens qui puissent se loger et vivre de leur boulot ? C'est une vraie question. Nous en avons beaucoup aussi dans notre métier, dans l'éolien, en mer, qui voudraient par exemple bien venir à Paris, à Brest ou à Lorient, mais le salaire ne permet pas de couvrir le coût de la vie, la plupart du temps. C'est un vrai sujet aussi et il faut vraiment aller chercher à la racine ce qui bloque les gens. C'est, certes, de l'attractivité, mais également de l'accessibilité au logement.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci, parce que nous n'en avons pas encore parlé jusqu'à présent. Merci de l'avoir fait. Nous allons prendre les deux dernières interventions.

Mme Samaneh RAJAEIDOUST – Intervenante dans la salle

C'est très bien de penser à comment attirer les jeunes, mais je pense qu'il ne faut surtout pas oublier ceux qui sont déjà dans le métier, dans la formation et qui cherchent des stages. J'espère qu'elle ne partira pas sans stage ce soir. Il faudrait penser à mettre en place suffisamment de dispositifs pour ne pas démotiver ceux qui sont venus, comme nous venons de le dire, avec beaucoup d'ambition. C'est très important de leur donner suffisamment de dispositifs pour non seulement garder leurs ambitions, mais surtout d'augmenter l'ambition et d'arriver à ce qu'elles souhaitaient atteindre. Je vous souhaite donc un stage avant la fin de ce débat. Merci.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci. Le message est passé. Nous espérons que vous ne repartirez pas sans stage ce Monsieur, vous serez la dernière question en salle pour cette première table ronde.

M. Quentin LAGARDE – Conseiller régional

Merci. Bonsoir. Je suis conseil régional. Je voulais revenir sur la question du recrutement et de l'attractivité de la filière. Avec Sophie LEROY, il y a quelque temps, nous avons eu l'occasion d'échanger sur la filière. J'avais eu un grand cours très complet. Il y a une question que je me pose parce que nous avons les jeunes générations – comme on en parle avec les termes modernes – X, Y et Z. Il y a la question des rémunérations et il y a des questions aussi pour les jeunes générations, pour l'attractivité d'un emploi, peu importe le secteur, de l'équilibre vie familiale, vie privée, loisirs, temps de repos, temps de repos qui augmente, des disponibilités pour les amis et la famille. Est-ce que sur des métiers aussi décalés que ceux de la pêche, ce n'est pas aussi un frein à l'attractivité ?

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Voulez-vous répondre ? Est-ce que vous réussissiez à avoir une vie personnelle à côté du travail ?

Mme Sophie LEROY – Armatrice à l'armement cherbourgeois

Bien sûr. Sur la pêche côtière, ce sont des sorties à la journée, soit 24 ou 36 heures au maximum. Sur la pêche hauturière, ce sont des campagnes de trois fois 6 jours et une semaine de congés payés. Un marin a environ 17 ou 18 semaines de congés payés par an, avec un salaire de base entre 60 000 euros et 70 000 euros pour ce qui nous concerne. Ils peuvent fixer leurs congés. Ils savent exactement la semaine où ils vont être arrêtés, sauf événement majeur. C'est quand même un métier qui est structuré, mais il est vrai qu'il faut accepter d'être en mer le samedi et le dimanche. Dans la vie, nous ne pouvons pas tout avoir. La pêche, c'est un ascenseur social qui est exceptionnel parce que l'on peut partir de base. D'ailleurs, je pense que c'est à cette formation-là aussi qu'il faudrait revenir. C'est la formation de

base. Il faut arrêter aussi de vouloir sortir des ingénieurs de la pêche, des lycées maritimes. On demande à ce qu'il y ait le certificat matelot de base. Ensuite, soit le marin va rester marin toute sa vie et c'est son choix, soit il va vouloir être mécanicien, patron de pêche, second. Il faut leur laisser la possibilité de faire comme les navigants qui sont actuellement dans la salle l'ont fait. On choisit la pêche. C'est un métier passion. Vous n'êtes pas dans un bureau.

Mme Carmen BOULEY DE SANTIAGO – CPDP

Merci beaucoup. La pêche, un métier de passion. C'est une parfaite transition.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Je crois que Marie avait une dernière intervention pour conclure cette première table ronde.

Mme Marie SCIBOZ – Gérante de l'entreprise CERES

En effet, la pêche est un métier de passion. C'est vrai. On se forme à la pêche au lycée maritime, mais on peut aussi se former à autre chose au lycée maritime actuellement. Je pense que quand on parle d'attractivité, c'est quelque chose qui n'est pas assez mis en valeur puisque, dans la tête des jeunes, aller au lycée maritime, c'est faire de la pêche derrière, alors qu'il y a d'autres issues et d'autres voies qui peuvent être faites à l'issue du lycée maritime.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup.

Seconde table ronde

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Transition vers la table ronde numéro deux. Nous allons continuer de parler de pêche. Merci beaucoup à toutes les quatre. Nous n'oublions pas Sandrine THOMAS qui était avec nous à distance et au final, la visio a plutôt bien fonctionné. Je vais demander à Quentin LEBRAS, Dimitri ROGOFF, Thierry HELIE et David SELLAM de venir s'installer sur scène. Aussi, je demande à Bruno et Dominique de la Commission particulière de venir à mes côtés.

J'en profite, pendant qu'ils s'installent. Quentin LEBRAS est ingénieur halieute, Thierry HELIE est président du Comité régional Conchyliculture Normandie Mer du Nord, Dimitri ROGOFF est président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins en Normandie et David SELLAM est chef de mission territorial à la Direction interrégionale de la mer, la DIRM Normandie. Merci à tous les quatre d'être avec nous. Dominique, Bruno, voulez introduire cette table ?

M. Bruno BOUSSION – CPDP

Oui. Une table ronde sur la pêche et la conchyliculture. Il y aura deux tables rondes sur la pêche et la conchyliculture dans notre débat puisque nous serons ce soir à Cherbourg et le 8 février prochain, nous serons à Boulogne pour parler sur le même sujet. Nous rappelons quand même que nous allons rencontrer le monde de la pêche, s'il le souhaite, dans des rencontres particulières tout au long de ce débat.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci, Bruno. Souhaitais-tu dire un petit mot en introduction ?

M. Dominique PACORY – CPDP

Ce soir, nous allons parler de la pêche et de son avenir. Je pense que le sujet est vaste et on attend de vous de nous éclairer sur votre façon de voir les choses avec trois questions. Une première question est justement de savoir quel avenir envisagez-vous pour votre profession au regard de la planification maritime et terrestre.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Avant d'y venir, pour mettre un peu de contexte, on vous a demandé, Thierry et Dimitri, de préparer normalement une présentation en 7 minutes sur ce sujet. Thierry HELIE pourrait commencer pour le Comité régional de la conchyliculture, si vous souhaitez nous partager votre regard et un état des lieux dans vos métiers.

M. Thierry HELIE – CRC Normandie HDF

Je vais d'abord présenter notre comité. Il faut surtout savoir qui nous sommes. Pour la Conchyliculture Normandie Mer du Nord, j'ai dans mon apanage le duché de Normandie et le Comte des Flandres, du Mont-Saint-Michel compris jusqu'à la frontière belge sur l'estran. Nous sommes voisins des marins et nous travaillons ensemble côte à côte. C'est à peu près 1 000 hectares de parcs mytilicoles et ostréicoles, dont l'un en mytiliculture où l'on parle plutôt en kilomètres. Ce sera donc 300 kilomètres. Les îles Chausey, nous avons de la vénéiculture, c'est-à-dire les palourdes et un peu de coques. La région faisait à peu près 1 000 tonnes d'huîtres, soit 3 % de la production nationale dans les années 1970, 10 000 tonnes en 1976, 27 000 tonnes en 2009 et actuellement, nous sommes à 25 000 tonnes d'huîtres et 16 000 tonnes de moules, le département de la Manche étant le premier département de culture marine de France. La production ostréicole représente à peu près entre presque 22 % de la production nationale.

Nous avons un souci encore, c'est que nous sommes plutôt une région de production, peu d'expéditions, mais nous allons contrebalancer ce fait, parce que nous avons eu le droit à avoir le deuxième label de qualité en ostréiculture, l'IGP, Indication Géographique Protégée, des huîtres de Normandie. En 2022, ce sont à peu près 300 entreprises conchyloles, 3 500 personnes en emplois directs, beaucoup de petites entreprises familiales. C'est un développement de la conchyliculture, même en France, par des entreprises conchyloles familiales un peu plus structurées chez nous et un peu plus fortes que dans le Sud où l'on parle de cabanes. Chez nous, on parle d'ateliers.

Pour le tout, nous avons à peu près un chiffre d'affaires en Normandie de 130 millions d'euros à peu près, soit 80 % représenté par l'ostréiculture. La conchyliculture est régie par le Code rural et pêche maritime. C'est une structure qui est assimilée comme un organisme reconnu de droit public qui œuvre pour l'intérêt général des entreprises conchyloles. Nous sommes, à l'instar de la Chambre de métiers, des chambres de commerce ou des chambres de culture, une chambre consulaire, mais qui n'a pas le nom de chambre consulaire. Je me retourne vers l'État. Nous ne sommes pas des chambres consulaires, mais nous sommes quasiment des chambres consulaires ou pratiquement, parce que nous

avons la chance de lever nos propres impôts. Nous levons nos propres impôts auprès de nos adhérents. Nos adhérents sont des candidats volontaires. Tout conchyliculteur est adhérent au CRC, ce qui nous donne une liberté d'actions et de parole parce que nous ne sommes pas abreuvés de subventions, même si nous faisons appel à des subventions pour faire des programmes d'intérêt général, collectif ou de recherche. Nous travaillons avec les services de l'État, avec Monsieur SELLAM en DIRM, mais aussi, je vois DMED et DDTM. Dans la Manche comme dans le Calvados, j'ai beaucoup de femmes dans les services de l'État et cela se passe très bien. Elles connaissent bien la mer. Elles mettent des bottes et viennent nous voir. Je crois que ça ne se passe pas trop mal, même si parfois, c'est un peu rude. Nos missions sont bien identifiées pour l'intérêt collectif de la profession.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Monsieur le Directeur du Comité régional des pêches va faire cette présentation. Merci, Monsieur HELIE, pour cette présentation et merci d'avoir tenu le timing.

M. Marc DELAHAYE – Directeur du CRPMN

Bonsoir. Je vais essayer de vous présenter en 7 minutes toute la diversité, la richesse et la dynamique de la pêche normande. C'est une pêche artisanale. À part un navire immatriculé à Fécamp et que l'on ne voit qu'une fois par an au moment du contrôle de sécurité qui débarque toute sa pêche aux Pays-Bas, l'intégralité de la pêche normande est sous statut artisanal. C'est une pêche durable. Ce n'est pas qu'une affirmation. Nous avons le moyen de démontrer cette affirmation. Je vous en donnerai un rapide aperçu. Vous entendez souvent les pêcheurs râler contre les éoliennes et la multiplication des parcs éoliens en mer, mais il est vrai que c'est la population qui occupe finalement le plus souvent l'espace maritime. Les navires de commerce ne font qu'y passer. La Marine nationale est présente également, mais n'est pas en nombre aussi important que la pêche qui y est quasiment tout au long de l'année, chaque jour, la journée et la nuit.

Cette pêche se représente sur les 700 kilomètres de côtes normandes. Nous sommes 1 600 marins pêcheurs. Suivant les sources, nous sommes entre 1 600 et 2 200 – nous allons retenir le chiffre le plus bas – sachant qu'un emploi en mer génère environ trois emplois à terre entre la commercialisation, les mareyeurs, les formateurs, les transporteurs, les frigoristes, les équipementiers à terre, les centres de gestion, les organisations professionnelles, les mécaniciens, soit tout un ensemble de petits peuples qui vivent sur toute la longueur du littoral. On cite souvent la Bretagne comme grande région maritime, mais la Normandie n'est absolument pas négligeable puisque nous sommes la seconde région de pêche française.

Nous tenons aussi à les signaler. Nous avons une population importante de pêcheurs à pied, notamment sur la BDV, ainsi qu'un petit peu sur le littoral de la côte ouest, dans le cadre d'une gestion très raisonnée de la ressource. Cette pêche est composée essentiellement de pêche artisanale, comme je le disais tout à l'heure. 60 % de la pêche normande, sur les 600 entreprises de pêche – sur les 600 armements – se composent de petits navires qui naviguent sur moins de 24 heures en mer, qui exercent leur activité très proche de la côte, dont les 12 000 marins. Cela fait au maximum une vingtaine de kilomètres en termes de références terrestres. En général, cela correspond à un ou deux hommes à bord du navire. 37 % à plus du tiers de la pêche côtière se composent de navires qui sont essentiellement des chalutiers ou surtout des dragueurs. C'est la flottille typiquement faite pour la coquille Saint-Jacques, avec de l'ordre de 3 à 5 hommes à bord – en général quatre – qui exercent dans ce que l'on appelle le littoral proche ou le proche extérieur. Ce sont des marées d'environ 3 à 4 jours. Nous avons également 4 % de pêche hauturière. Elle peut apparaître faible en nombre, mais elle est extrêmement structurante pour l'ensemble de la filière à terre, puisque c'est elle qui va apporter notamment une grande diversité en termes de poissons.

C'est une réunion grand public. Nous rappelons donc qu'en la Normandie, ce sont essentiellement des chaluts de fond et des dragues, en particulier pour la coquille Saint-Jacques et c'est essentiellement dans les arts que l'on appelle dormants qui est une autre technique. On ne tire pas un engin de pêche. Ce sont les casiers à crustacés et les casiers à bulots. Les autres activités sont beaucoup plus marginales ou ont quasiment disparu comme la palangre ou la ligne. Cette grande diversité nous amène une quantité de produits. C'est une grande caractéristique de la Normandie d'avoir une très grande diversité d'apports sur une quantité d'espèces. Ceci étant, nous sommes un bastion de la pêche aux bivalves, coquilles Saint-Jacques et amandes de mer, ainsi qu'à un autre coquillage qui est le bulot. Vous voyez que nous avons un poids très important sur le plan national.

Comme je le disais tout à l'heure, c'est une pêche à caractère artisanale et qui est très encadrée. Dans les 12 000 marins, cela se passe via un contingentement, c'est-à-dire une restriction à l'accès à la ressource via un système de licence, mais aussi un système d'organisation des pêcheries, pas en termes de saisonnalité, de type d'engin, de quotas. Au-delà, c'est une réglementation communautaire européenne où, là aussi, les grosses unités sont très encadrées. Cela fait que nous avons des résultats.

Nous pourrions passer plusieurs soirées pour les détailler, mais par exemple, il faut savoir que les mesures de gestion que nous avons adoptées fait que nous sommes passés d'une biomasse de 17 000 tonnes en 2012 à 100 000 tonnes en 2023. C'est bien par la mise en place de modes de gestion, notamment avec un système de jachère. De même que pour les gros navires, moins de 20 % des stocks européens – c'est un vilain terme – dans nos eaux de poissons étaient surexploités. Maintenant, nous sommes passés à plus des deux tiers qui sont arrivés à un rendement qui permet une exploitation durable de ces ressources.

Cette pêche est clairement engagée dans des démarches à la fois de qualité, mais aussi de développement durable, notamment via la labellisation MSC sur le bulot de la baie de Granville, le homard du Cotentin et le hareng en Manche Est-Mer du Nord. Je sais parfois que le label MSC est contesté, mais il a le mérite d'exister et le comité travaillant dessus, cela nous pousse plus que jamais à adopter des mesures de gestion ou bien à faire de la communication sur les mesures de gestion que les pêcheurs ont eux-mêmes adoptées d'une façon volontaire.

C'est une carte que certains dans l'administration n'aiment pas, mais que nous, nous aimons bien. Là aussi, nous avons l'impression que la mer est un espace totalement libre et vierge, mais c'est un espace extraordinairement encombré par la démultiplication des usages. Vous voyez tout de suite que nous avons cinq parcs éoliens dont un qui n'a pas encore été attribué en Manche centrale et un est en fonctionnement au large de Fécamp depuis le milieu de l'année dernière et n'a pas tout à fait terminé. Les deux autres sont en construction, que ce soit au large de Dieppe-le-Tréport. Nous avons aussi, petit à petit, les espaces qui se restreignent avec des aires naturelles de plus en plus importantes, notamment dans le mouchoir de poche de la côte ouest du Cotentin avec les histoires de Jersey suite au Brexit. Nous n'avons pas illustré ici – parce que cela aurait été trop compliqué – les voies maritimes aussi, qui sont de plus en plus fortes. Nous n'avons pas non plus indiqué les zones d'extraction de granulats. La mer est vraiment très encombrée.

M. Dominique PACORY – CNDP

Je me permets d'ajouter que sur le visualiseur qui a été mis en place dans le cadre de notre débat, toutes les données dont parle Monsieur DELAHAYE sont sur le visualiseur, avec les entrées et sorties de port et les autres informations, si c'est nécessaire pour vous.

M. Marc DELAHAYE – Directeur du CRPMN

Vous nous entendez donc souvent râler contre les éoliennes, mais ça représente quand même pour nous une perte de zone de pêche. Certes, l'État français a eu la démarche et l'initiative de faire en sorte, dans ce cahier des charges, que l'on puisse continuer de pêcher, mais cela reste encore à un niveau très expérimental. Nous ne sommes pas certains que les conditions, notamment réglementaires pour accéder à ces parcs, soient gravées dans le marbre. Tout dépendra des questions de sécurité et notamment en période de coquille Saint-Jacques, quand il y a plusieurs dizaines de navires de pêche qui sont dans un mouchoir de poche, cela peut poser des soucis. De même, quand il faut passer au-dessus d'une ligne de câbles. Cela veut dire que l'on traîne l'engin et d'un coup, devoir tout remettre à bord, mais ça ne se fait pas comme ça, d'un claquement de doigts. Il faut remouiller ensuite, une fois la ligne passée.

C'est une nouveauté dans le débat qui nous tombe un peu dessus. L'État commence à nous mettre tellement de parcs qu'il y a des discussions pour changer les voies de trafic maritime et ce sont des espaces qui sont rognés à nouveau sur la pêche. Aussi, nous nous posons plein de questions sur les impacts et les impacts cumulés de tous ces parcs. Par exemple, le bruit sous-marin. Peut-être que sur les coquillages, ça ne les perturbe pas, mais nous ne savons pas grand-chose sur les poissons et le fait d'avoir tous ces parcs qui font chacun du bruit en grinçant ou en vibrant, on ne sait finalement pas vraiment quel sera l'impact sur le milieu.

Pour terminer, en termes de pêche, nous souhaitons conserver les accès à nos zones et conserver un bon état de ce milieu. Nous souhaiterions prendre le temps de la réflexion afin de voir comment fonctionnent les différents parcs. Enfin, ce qui fait l'objet du débat, c'est que nous trouvons absolument délirante la mégazone au large de la Seine-Maritime qui, de fait, va condamner l'activité des marins qui sont sur ces ports.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup. Je vous propose que l'on passe à la première question que la Commission particulière souhaitait vous adresser. Bruno, je ne sais pas si tu veux la lire. Le premier à intervenir sera Quentin LEBRAS qui nous fera une petite introduction de 4 minutes avant de vous laisser à tous la parole. La première question.

M. Bruno BOUSSION – CPDP

Nous vous proposons de travailler sur l'avenir que vous envisagez dans le cadre de la planification maritime. Pour cela, nous allons un éclairage de Monsieur LEBRAS pour commencer. À partir de là, nous allons pouvoir engager la réflexion.

M. Quentin LEBRAS – Ingénieur halieutique

Merci de me donner la parole. Je suis Quentin LEBRAS. Je suis ingénieur à Elioth. Je suis agronome, mais spécialisé sur la pêche et l'aquaculture. Je travaille dans le monde de la recherche à la fois publique et privée depuis une dizaine d'années sur ces secteurs d'activité.

Par rapport à cette première question de la planification maritime, historiquement, les pêcheurs étaient relativement seuls en mer. Marc l'a dit tout à l'heure et j'avais un slide qui reprenait justement les principales zones de pêche et de planification maritimes que j'ai prises sur votre site internet et je m'en sers souvent pour expliquer ce sentiment que peut ressentir une partie de la population des marins pêcheurs, de se sentir un peu exclus de certaines zones d'activités. Les pêcheurs doivent partager l'espace avec de plus en plus d'activités industrielles. Nous l'avons vu, avec le clapage en mer, l'éolien, les câbles sous-marins, mais aussi les zones de protection, que ce soit Natura 2000, des zones de conservation halieutique ou des modifications également dues à des changements géopolitiques comme le Brexit. On le voit, avec toute une zone de pêche qui a été rognée. Il y a des accès pour certains, mais pas pour tous. Dans le même temps, la pêche est dans une situation charnière. Nous l'avons vu tout à l'heure. Les bateaux sont vieux. Sandrine disait que les bateaux avaient plus de 30 ans. La moyenne d'âge en France est d'un peu plus de 30 ans. Le métier est relativement difficile. En tout cas, il est perçu comme tel. Cela crée donc un manque d'attractivité pour ce métier, pour les jeunes et pour les moins jeunes également. C'est une activité qui est fortement dépendante au prix de l'énergie. Nous l'avons vu avec la guerre en Ukraine. Il y a eu des difficultés pour les bateaux, pour aller en mer et pour gagner suffisamment d'argent pour rentabiliser leurs navires, mais aussi leurs coûts fixes et variables. Cette rentabilité faible limite les marges de manœuvre pour pouvoir changer de modèle. Il est à noter que la Normandie est dans une situation un peu différente, avec un paysage plutôt au niveau national, notamment grâce à la coquille Saint-Jacques qui représente à peu près la moitié de la valeur des débarquements. C'est une espèce qui est bien gérée, qui est abondante et qui est bien valorisée. Ce qui crée vraiment la particularité de la pêche en Normandie, c'est d'avoir ce socle d'un produit à la fois solide et rémunérateur qui permet aussi d'enclencher la construction de bateaux neufs ou récents et d'avoir un recrutement qui soit un peu plus facilité. Ça, c'était sur la partie pêche.

Sur la partie conchyliculture, c'est plutôt la planification à terre qui interroge dans le sens où la conchyliculture est vraiment à la fin. C'est le dernier maillon du bassin versant qui reçoit à la fois la richesse de tous ces apports qui viennent de la terre, mais aussi un risque de pollution à travers les activités agricoles, industrielles ou citadines, soit tout ce qui est lié aux villes et à l'épuration, notamment des eaux. En termes de planification, ce qui pose question, sont les schémas et les plans d'urbanisme qui orientent l'installation des activités conchylicoles à terre sur le territoire, mais également tout ce qui est schéma des structures en mer pour encadrer les pratiques des conchyliculteurs pour se donner un cadre commun d'exploitation.

Je me tourne vers vous, messieurs, pour vous poser cette question. Avec ces données de cadrage qui ne sont pas toujours très positives, parce que le métier subit un certain nombre d'évolutions qui sont nouvelles ou du moins récentes, comment voyez-vous l'avenir de votre profession respective ?

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci, Quentin. Dimitri et Thierry, nous nous tournons vers vous.

M. Dimitri ROGOFF – CRPM Normandie

Je ne suis pas Madame SOLEIL. Je n'ai pas de boule de cristal. Par contre, je sais une chose, c'est qu'effectivement, suite à l'exposé que vous a fait Marc, nous avons une pêche normande. C'est presque un paradoxe dans le paysage français. C'est une pêche qui vit relativement bien, globalement bien. Je ne dis pas que tout le monde vit bien, parce que je vais encore me faire assassiner par quelques-uns, mais nous avons l'exemple de la coquille Saint-Jacques que l'on nous envie dans le monde entier maintenant, puisque c'est un exemple de gestion par les pêcheurs d'une ressource. Tu l'as dit, depuis 6 ans, nous devons avoir 32 bateaux neufs rentrés en flotte. C'est un peu le contraire de ce que l'on entend dans le grand public. C'est un peu le contraire de ce que disent nos collègues du golfe de Gascogne. Nous vivons de notre métier et nous avons une région où le nombre de bateaux augmente. Le paradoxe, c'est que dans le même temps, on réduit nos espaces. On nous parle de planification, mais cela fait 15 ans que l'on nous parle de planification. On s'aperçoit que les cartes de vocation arrivent au compte-gouttes et on les découvre tous en même temps. On participe à des débats publics où l'on demande au grand public de choisir des zones les plus propices pour mettre de l'éolien.

Franchement, il y a-t-il quelqu'un dans la salle qui a déjà été à plus de 12 000 marins pour se promener le dimanche ? Non, personne. C'est quelque chose de schizophrénique. Les problèmes sont mal posés.

Nous ne sommes pas partie prenante dans ces discussions-là et c'est là où ça pose problème, tout simplement parce que dans l'espace Manche, nous travaillons partout. Il n'y a donc aucune zone qui est dédiée à la pêche. Aucune zone ne va être sanctuarisée pour la pêche. Il y a trois parcs dans les 12 000. Il y en aura bientôt dans le proche extérieur. Marc l'a rappelé. C'est une zone primordiale. C'est la zone des 12-20 000. 90 % de nos bateaux vont dans cette zone et on va nous coller des parcs éoliens. Nous sommes dans une situation où il y a des jeunes qui veulent investir. À la date d'aujourd'hui, pour avoir une licence dans les gisements classés, il faut postuler. Dans le gisement baie de Seine, il y a 116 demandes en attente. Ce sont des dossiers complets. Cela veut dire qu'il y a des jeunes qui veulent s'installer à la pêche. La difficulté, c'est qu'on leur oppose moins d'accès à la mer. On leur oppose aussi des contraintes qui sont celles que l'on ne voit pas très bien ici, mais qui sont celles du Brexit.

Il ne faut pas oublier que nous ne sommes pas tous seuls en mer. D'autres états riverains viennent travailler. Nous sommes donc dans un monde très concurrentiel et dans tout ça, on arrive à s'en sortir. Les nouveaux acteurs que sont les industriels en mer nous posent vraiment des problèmes. Le terrain concédé sera obligatoirement du terrain perdu. Je ne crois pas beaucoup à la pêche dans les parcs. Nous pourrions y aller, mais de façon tellement réglementée que cela fera plutôt des conflits plutôt que d'arranger tout le monde. Nous n'avons rien à y gagner. C'est un petit peu le problème. Tout ce qui va s'implanter en mer se fera au détriment de la profession. Cela ne peut pas amener un plus à la profession. Nous avons le président de la République aux assises de la pêche qui a interpellé l'Assemblée en disant que Monsieur JUNO a touché « 100 patates », mais on nous a dit que l'on allait toucher 700 millions. Avec 700 millions, on nous a dit que l'on allait s'adapter, mais nous n'avons pas besoin d'argent. Nous avons juste besoin de travailler et un tant soit peu, on voit très bien qu'à la date d'aujourd'hui, on est en train de flécher cet argent-là vers des choses qui étaient déjà financées. On en déshabille un pour habiller l'autre. Nous n'avons donc pas vraiment à gagner à des développements industriels en mer. Nous, Comité régional, on se retrouve entre le marteau et l'enclume. Nous sommes considérés comme complices parce que nous essayons de négocier au mieux. Nous ne sommes vraiment pas dans une position satisfaisante. Le fait que l'on soit très peu écoutés par toutes les administrations – il faut bien comprendre que tout ce qui touche à l'énergie, c'est un tapis qui se déroule sans s'arrêter – cela va à marche forcée et ce n'est pas une situation très enviable.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup. Thierry, du point de vue de la conchyliculture, avons-nous des problématiques similaires ? Globalement, quel avenir percevez-vous ?

M. Thierry HELIE – CRC Normandie HDF

Nous n'avons pas les mêmes problématiques que la pêche. Nous voulons rester sur l'estran et nous avons vocation à aller partout sur l'estran. Nous avons des méthodes pour le faire. Lorsque nous allons vers de nouveaux terrains, nous avons toute une démarche d'expérimentation à 360 degrés pour prendre le pouls de tous les usagers que l'on peut rencontrer et nous voulons rester. Nous ne voulons pas devenir des autochtones comme des indiens qui seraient juste pour accueillir des urbains en mal de selle le week-end. Nous sommes une économie à plein et nous sommes une économie importante qui structurons et qui aménageons les villages du littoral, à tel point que dans notre IGP, nous avons bien marqué que ce sont les villages du littoral qui pourront produire et expédier les huîtres de Normandie. Par exemple, à Coutances, vous ne ferez pas de l'huître de Normandie.

Nous sommes très importants parce que nous avons des effets écosystémiques formidables. Carbone, pour faire les coquilles. Plus d'azote. Nous consommons plus d'azote que nous en rejetons. Nous protégeons la côte. Quand il y a eu la tempête, les premiers qui étaient en tempête et qui ont arrêté les vagues sont les parcs ostréicoles et les parcs mytilicoles qui ont subi de graves dommages. S'ils n'étaient pas devant certaines dunes, je pense qu'il y aurait eu beaucoup plus de tracas à se faire. Nous sommes des éléments qui tenons l'estran. Nous avons un bilan carbone super. Nous sommes à 400 kilos de carbone à la sortie des parcs. Regardez le tofu, tout le monde nous le vante, vous allez voir. Ils sont trois, quatre ou cinq fois plus que nous. Nous avons des valeurs nutritives et nutritionnelles super. Quand il y avait le COVID, il fallait manger des huîtres pour bien fixer les vaccins parce que nous avons du zinc. Dans une douzaine d'huîtres, vous avez presque un steak pour vous nourrir. C'est formidable. Nous donnons de la joie et de l'emploi.

L'éolien peut nous inquiéter parce qu'il y a des plans nationaux. Vous avez toujours des plans nationaux. Il faudrait que l'on produise 30 % de plus. Or, actuellement, l'État est incapable de nous assurer d'avoir la production actuelle. Nous avons une prolifération d'araignées, par exemple. Nous avons des choses bizarres. On nous propose des plans d'études concernant cette araignée, mais pendant ce temps-là,

j'ai des entreprises qui meurent doucement. C'est vrai que ça fait moins de bruit que de fermer Peugeot. Un emploi par-ci, un emploi par là, ça ne fait pas de bruit, mais ça fait une école en moins. Un boulanger qui n'a plus de clients, tout simplement. La vie de tous les jours de nos communautés de village, petit à petit, est réduite. L'éolien nous inquiète parce qu'au-delà de notre compétence – je regarde ma DML – nous n'avons pas la compétence sur les schémas de structures. Sur les schémas de structures, comme l'a dit Monsieur, on organise comment cultiver avec des pratiques culturelles, comment on fait une entreprise viable. Or, à force de discuter, on s'aperçoit que les parcs éoliens vont appartenir à des sociétés d'énergie. Une fois, tu montrais un très grand bateau qui passe. Nous allons peut-être avoir des grands groupes capitalistiques qui vont produire des huîtres et des moules à bas prix, et nos entreprises familiales ne résisteront jamais. Nous avons la chance d'être assimilés à des agriculteurs. Nous avons le droit de vendre en dessous de notre coût de production. Si nous voulons pérenniser, avant de faire de l'espace, que Monsieur ou Madame l'État nous interdise de vendre en dessous des coûts de production. Nous pourrions donc résister à tous les coups du sort qui arrivent.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci. David SELLAM, vous travaillez à la Direction interrégionale de la mer. Avez-vous une réaction à nous partager sur cette question de l'avenir des métiers de la mer sur la pêche et la conchyliculture ?

M. David SELLAM – DIRM Normandie

L'État n'est pas fossoyeur. Loin de là. L'État accompagne les gens de mer. Je ne vais pas parler ni d'hommes ni de femmes. Je parlerai de gens de mer parce que l'on administre des gens de mer, une profession. J'ai une profession qui remonte à Colbert et qui remonte donc à un certain temps. Aujourd'hui, cette carte est intéressante et le discours des deux présidents qui sont à côté de moi est aussi très intéressant. La pêche, depuis longtemps, est une activité qui perdure, qui rencontre des crises. Quand j'étais jeune, 1991, plan Mellick, les bateaux étaient cassés à la chaîne. Aujourd'hui, la pêche existe toujours. Pourquoi la pêche existe-t-elle toujours ? Aujourd'hui, nous avons finalement adapté la flottille, l'effort de pêche à la ressource et au rendement maximum durable, comme l'expliquait Monsieur DELAHAYE. Derrière, il y a des efforts de gestion. On parle bien de gestion. « Homme libre, toujours, tu chériras la mer ». Les gens pensaient que nous faisons ce que nous voulions, mais non. La mer est organisée. Aujourd'hui, tout ce qui se passe en mer est administré, que nous le voulions ou non. C'est comme ça et c'est très bien, parce que cela permet justement de partager cette ressource. Je rappelle, c'est dans la loi, c'est dans le Code rural. La ressource est un bien public qui est partagé. Ce n'est pas un bien individuel. Elle est mise à disposition par l'État via des autorisations. Une fois que j'ai dit ça, je n'ai pas tout dit. Nous avons, sur cette carte qui est très intéressante, tous les usages. Il manque finalement les usages et les parcs conchylicoles, mais je pense qu'à l'échelle de la carte, ce serait un peu trop petit. C'est important parce que vous êtes un aménageur important du territoire.

Il y a juste un terme qui a été oublié, c'est souveraineté alimentaire. Ces deux professions participent aussi à la souveraineté alimentaire. Nous en sommes bien là et nous en sommes bien conscients. Vous produisez de quoi nourrir la population, sauf si vous êtes végétarien. Je suis désolé pour vous, mais si vous n'êtes pas végétariens, mangez des produits de la mer. C'est bon. Les produits sont bons et sains. Nous avons eu la problématique cet hiver. Effectivement, il y a des accidents qui arrivent, qui ne sont pas liés à la profession, mais à ce qui se passe dans le milieu. Quand vous avez effectivement des produits qui sont dans le milieu naturel, ils sont soumis aux aléas naturels, mais il y a aujourd'hui des produits qui sont mis sur le marché qui sont sains et sûrs. Cela produit sa souveraineté alimentaire. Ces produits représentent aussi un territoire, comme cela a été expliqué. Vous avez la coquille Saint-Jacques, espèce phare emblématique de la Normandie. Elle vient de Normandie. Monsieur le Président, combien de coquilles Saint-Jacques en France viennent de Normandie ?

M. Marc DELAHAYE – Directeur du CRPMN

Trois sur quatre.

M. David SELLAM – DIRM Normandie

On représente bien un territoire au niveau national, même à l'international. Les huîtres, vous l'avez dit. Un quart. Nous sommes donc bien sur un territoire valorisant son territoire. Ça ne sert à rien d'aller se battre à bas prix contre des produits qui viennent d'ailleurs, mais aujourd'hui, les gens sont attachés à leur territoire pour ceux qui mangent des produits vivants. Pour les autres, mangez du tofu si vous voulez. Ce n'est pas très grave, mais nous n'avons pas de tofu normand. Pas encore. Mettez-vous à faire du tofu.

L'administration n'est pas là pour être fossoyeur, loin de là. Nous sommes là pour accompagner et nous accompagnons dans tout. Nous avons eu un plan dans le cas du Brexit. L'une des résultantes du Brexit a été le plan d'accompagnement individuel. Nous n'avons pas dit PSF, Plan de Sortie de Flotte. Ce n'était pas beau. Uniquement 21 navires en Normandie. L'impact est nul. En Bretagne, plus compliqué

parce que beaucoup de bateaux en Normandie. Ce sont 21 bateaux. Nous aurions pu sortir beaucoup plus de bateaux qui se sentaient vraiment concernés par le Brexit. Cela n'a pas été le cas.

L'État n'est pas fossoyeur. L'État accompagne. L'État peut accompagner aussi au niveau financier, parler des problématiques. Pour le gasoil, nous soutenons 0,20 euro par litre de gasoil. Pour la Normandie, nous avons touché 400 armateurs pour 8 millions d'euros directement rentrés dans les trésoreries des armements. Nous avons fait la même chose pour l'énergie. Nous avons l'énergie, les emballages et autre chose pour la conchyliculture, mais les conditions faisaient que pas beaucoup d'entreprises ont émergé.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci, Monsieur SELLAM. Dimitri, vous vouliez réagir.

M. Dimitri ROGOFF – CRPM Normandie

Oui. Ce que nous dit David est intéressant. Je ne pense pas que le plan de sortie de flotte soit un bon indicateur de l'état de la flottille ou de l'état de la pêche. C'est surtout une mauvaise réponse de l'État à des crises ou une bonne réponse individuelle pour certains armateurs, mais ce n'est pas une réponse collective. Le problème de cette carte, c'est qu'elle s'est construite à peu près en 6 ou 7 ans. Avant, c'était blanc. Il y avait de la place partout. Le premier choc a été le Brexit où nous avons séparé la Manche en deux. Après, sont venus les parcs Natura 2000. C'est une gestation de 10 ans. Cela vient doucement. Les parcs éoliens, tous les câbles. Les grandes zones vertes, ce sont les zones anglaises, les AMP, les aires marines protégées, dont certaines zones vont être totalement interdites à tout métier. Un espace qui était continu et homogène est devenu un espace morcelé. Le préjudice est donc là. Ce que les pêcheurs ont du mal à intégrer, ce sont tous ces changements en 4 ou 5 ans qui sont arrivés. Vous rajoutez l'Ukraine à côté du gasoil et la crise COVID qui a été très impactante dans des bateaux. Tout cela crée beaucoup d'incertitudes et un gros manque de visibilité. Nous avons des personnes qui perdent pied et qui se noient dans tout cela. S'il n'y avait que les éoliennes, nous arriverions à les gérer, mais ça et avec autre chose en plus, on a l'impression que la pêche ne compte plus.

Cette histoire de souveraineté alimentaire, oui, mais je dis toujours que cette appellation a des relents un peu pétainistes. Nous produisons 20 % sur les 80 % que nous consommons. Plus nous continuerons à produire, moins nous aurons de déficits par rapport à ça, mais notre poisson, nous allons le chercher ou même le piller au sud, généralement. La difficulté est que nous ne mettons pas assez en avant nos productions. Nous avons un bel outil avec les signes officiels de qualité et un certain nombre de choses. Nous avons l'outil « Normandie Fraîcheur Mer », mais le poisson français n'est pas mis en avant sur les étals. Sur les étals, nous voyons du saumon et des crevettes, mais nous ne mettons pas assez en avant le poisson français. Cela fait partie des problèmes de la profession.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Ce sera d'ailleurs notre deuxième question.

M. Dominique PACORY – CNDP

La CNDP a été interpellée par la proposition des cartes de l'État. Les élus nous ont interpellés. Sur la carte, vous voyez deux propositions de l'État qui ont été faites et qui ont été rendues publiques le 1^{er} décembre, à savoir le Parc naturel marin et, en plus, au nord de la Seine-Maritime. Il semblerait, et nous avons posé la question à Granville – peut-être que la DREAL peut nous répondre – qu'il y ait une carte qui est en préparation avec NAMO et qui n'est pas sortie pour d'autres raisons, mais peut-être que vous pourriez nous suggérer ou nous donner, la DREAL Normandie, les suggestions ou les propositions qui sont en cours ou qui ne seront pas réalisées, si vous avez des informations à nous donner.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Nous prendrons ensuite des questions en salle. N'hésitez pas à me faire signe.

M. Damien LEVALLOIS – DREAL

Je suis en direction de projets d'éolien en mer à la DREAL Normandie. J'ai été interpellé à Granville au sujet de la frontière autour du golfe normand breton, soit la frontière entre les deux façades maritimes. La frontière des deux façades maritimes est une ligne qui part en diagonale et qui coupe les deux façades sur l'espace ouest du Cotentin. Cette carte fait apparaître une zone Natura 2000. Elle fait apparaître bien sûr les eaux sous juridiction des îles anglo-normandes. Elle fait apparaître une zone qui est dans la planification maritime. Ce soir, on parle aussi planification maritime et mise à jour de documents de planification, de document stratégique de façade maritime. Il y a une zone qui porte le numéro 8 et qui est finalement un espace français. C'est à peu près par ici. Il est dans le premier exercice de planification et a vocation au développement de l'éolien. Toute la question qui est remise dans ce débat et avec la révision de la planification maritime, c'est de savoir si cette zone a

toujours la vocation de développement éolien. Aujourd'hui, on voit que nous devons avoir une attention particulière sur les zones naturelles. En tout cas, lorsque l'on développe de l'éolien en mer, notamment Natura 2000 – et dans cette partie, nous avons du mammifère marin – on ne le voit pas sur cette carte, mais des alignements se font naturellement. Ici, c'est une zone que l'État a, avec une distance entre les grosses voies de navigation qui alimentent la mer du Nord et l'espace Manche qui est l'une des voies maritimes les plus importantes du monde. Finalement, une distance de sécurité entre les objets fixes en mer et ces navires qui passent. Distance que l'on veut aussi conserver dans la suite de ce que l'on appelle le dispositif de séparation de trafic des Casquets qui part vers Ouessant. Nous avons ces schémas. Dans ce qu'il reste d'espaces dans cette zone, on réfléchit notamment aujourd'hui à proposer une zone au débat public et on attend que les travaux se terminent pour qu'elles soient affichées, comme sont affichées les autres zones. Aujourd'hui, il y a deux zones affichées et notre document de maîtrise d'ouvrage dit qu'il y aura une troisième zone qui viendra s'afficher dans cet espace.

M. Dominique PACORY – CNDP

Merci, Monsieur le Directeur.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Il y avait deux demandes de prise de parole. Il y en a une troisième ici que je vois. Je vais commencer tout au fond. Madame, s'il vous plaît.

Mme Morgane BLANCHARD – Intervenante dans la salle

Merci. Je vais redévelopper par rapport à tout à l'heure. Aujourd'hui, le débat de la mer apporte la stratégie de la Manche et les enjeux qu'il y a aujourd'hui. Les enjeux seraient de construire de l'éolien. À bien lire les documents, on comprend que c'est pour 45 TéraWatts par heure de production. La production correspond à 8 EPR. Nous avons déjà un EPR en plus qui va ouvrir ses portes, proche de nous. Nous avons le terminal méthanier du Havre. Il y a donc un gros enjeu énergétique autour de la mer. Pourquoi avoir autant cet enjeu-là quand on nous parle de sobriété ou de fin d'abondance ?

En deuxième approche, quand allons-nous être honnêtes envers les pêcheurs compte tenu des recherches scientifiques que l'on a aujourd'hui qui nous disent que l'acidification des océans tue les zooplanctons et impacte la chaîne alimentaire, et nous avons donc moins de poissons ? Par exemple, les intrants agricoles qui impactent les algues vertes, l'eutrophisation dans nos océans. Ces nitrates en trop grand nombre impactent l'oxygénation des océans, ce qui va créer des zones mortes avec moins de poissons. Les poissons s'asphyxieront, donc plus du tout de poissons.

Par rapport aux noix de Saint-Jacques, toutes les espèces vont se déplacer. Sur les études, aujourd'hui, on nous dit que nous n'aurons plus de noix de Saint-Jacques en dessous du Pas-de-Calais. Comment faisons-nous par rapport à nos côtes et comment envisageons-nous l'économie de la mer suite à tout cela ? Est-ce que l'enjeu aujourd'hui se situe juste sur de l'éolien ou sur du global en pensant aux pêcheurs artisanaux et à nos côtes en global ?

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup. Comment envisage-t-on l'économie de la mer compte tenu de tous les enjeux que vous avez évoqués ? Il y avait une question de Monsieur.

M. Ewan GEFFROY – Intervenant dans la salle

Bonsoir à tous. Je suis chargé de Missions Pêche chez Skyborn Renewables, un développeur éolien en mer. J'aurais une question qui s'adresse à Monsieur Thierry HELIE. Juste avant, vous avez mentionné la co-activité au sein des parcs éoliens. C'est une question qui me tient à cœur parce que pour moi, l'aquaculture, c'est quand même une activité très structurante au même niveau que la pêche dans les zones côtières. Vous avez mentionné le fait qu'il y ait certains groupes privés capitalistes qui se mettent à produire au sein des parcs. J'imagine que vous faites référence à Amazon qui s'intéresse à la culture d'algues aux Pays-Bas, au sein des parcs. C'est vrai, c'est une question. Que proposeriez-vous comme actions qui peuvent être mises en place soit par le Comité régional de la conchyliculture ou même au niveau du Comité national ou européen, qui permettraient de soutenir une activité entre l'éolien offshore et l'aquaculture ?

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci. Il y avait une troisième question de Monsieur.

Luc – Intervenant dans la salle

Merci de nous redonner la parole. Je prends la parole pour l'association « Cotentin Nature Qualité de Vie ». Je m'adresserai particulièrement à Monsieur HELIE. Nous nous félicitons du label obtenu par la profession et nous souhaitons ardemment qu'elle le conserve longtemps. Nous savons tous ce qu'il

s'est passé en Normandie il y a quelques semaines avec les pollutions d'origine terrestre et, en tant qu'association, nous intervenons autant que possible sur la qualité des eaux, en relation avec d'autres associations normandes et autres. Nous nous mettons également en contact très fréquemment – et là, je parle au nom de plusieurs associations – avec les conchyliculteurs pour travailler sur la question des déchets, parce que la conchyliculture produit beaucoup de déchets, notamment des déchets plastiques avec les poches, notamment des déchets caoutchouc avec les liens et lorsque les conchyliculteurs déménagent leurs installations – ce qui arrive pour essayer de trouver d'autres endroits plus favorables – très souvent, ils négligent de retirer les tables. Nous travaillons avec eux en concertation et, par exemple, nous participons à des séances de récupération de déchets en accord avec certains conchyliculteurs. Le dialogue fonctionne de mieux en mieux, mais il faut bien reconnaître qu'il y a beaucoup de conchyliculteurs qui n'entrent pas dans ce mouvement et qui, de toute évidence, produisent des déchets qui peuvent servir de support à des virus ou à des bactéries, et qui peuvent également occasionner, lorsque ces déchets plastiques se dégradent, le transport de virus ou de bactéries. Nous souhaiterions donc profiter de cette occasion pour dire que les associations environnementales sont à la disposition des conchyliculteurs pour augmenter le travail en commun, mais pas seulement sur le plan du ramassage des déchets, ce que nous faisons déjà à une belle échelle sur la côte Est, mais nous voudrions également davantage travailler sur la question de l'évolution des pratiques de production, de manière à limiter au maximum les impacts, non seulement mécaniques, mais autres sur l'estran.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci beaucoup. Deux interventions pour vous, Monsieur HELIE, une pour dire que l'on est prêt à travailler avec vous quand on est une association environnementale et une question qui était de savoir ce que vous proposeriez comme action pour soutenir la co-activité éolien en mer et conchyliculture. Je n'oublie pas la toute première intervention, afin de savoir comment on envisage l'économie de la mer au regard notamment de la production énergétique, même s'il y a des impacts sur la ressource naturelle avec différentes activités.

M. Thierry HELIE – CRC Normandie HDF

J'ai rencontré le jeune homme à lunettes dans d'autres instances européennes, si je me souviens bien. Concernant la co-activité, nous avons eu une réponse. Normalement, nous devrions être associés à la construction des schémas de structure parce que nous avons une véritable expertise, mais nous ne pourrions pas faire ce travail sans les marins, sans la pêche. Ce qui prévaut, c'est le respect de chacune de nos professions et de nos spécificités. Il est donc important que ce soit construit avec nous. Or, nous avons un problème de législation. C'est au-delà de nos compétences de schéma de structure, si j'ai bien ça en tête. Or, nous avons une réponse qui nous a bien dit que nous devrions être associés. Oui, nous pourrions nous associer. La co-activité, pourquoi pas. Qu'est-ce que c'est ? Des algues, des moules, des huîtres ou autre chose ? Si ce sont vraiment des poissons et autres, c'est avec la pêche qu'il faut vraiment voir ce que l'on fait, sans oublier que nous sommes en milieu ouvert. Nous sommes toujours des sentinelles, quoiqu'on puisse dire et avoir déjà entendu. Nous sommes des sentinelles et je dis bienheureuses les communes qui ont de la culture marine sur leur estran. Cela leur évite de faire beaucoup de bêtises et beaucoup de pollutions qui vont venir.

Il faut faire attention parce qu'après, cela va être de très grands champs. Il va y avoir énormément de fonds. C'est là que je commence à m'inquiéter et que notre modèle de développement familial et structurant du littoral peut voler en éclat. Si nous sommes loin des yeux, nous allons peut-être être loin de certaines pratiques. Grâce à nos schémas de structures et avec les discussions que l'on a avec nos services de l'État, nous veillons à ne pas introduire différentes choses, différentes façons de cultiver ou certains animaux. Nous sommes très prudents. L'éolien me pose un problème sur le son. Je n'ai toujours pas de réponse, mais j'en aurai un jour. Une onde, ça va, mais une provocation d'ondes tout le temps, notamment dans les périodes de reproduction de coquillages, peut être néfaste. J'ai un problème de nettoyage. Comment faisons-nous pour nettoyer les éoliennes en mer et avec quel produit ? Si on ne nettoie pas, quel est le produit qui rend quelque chose insalissable ? Nous sommes tous preneurs. Concernant ce produit, on sait que dans le milieu salin, il n'y a pas grand-chose qui résiste autant à l'usure du milieu salin. Nous avons peut-être besoin d'assurance ou d'avoir une recherche scientifique beaucoup plus poussée. J'espère avoir pu répondre à cette première question.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

J'allais justement vous demander si je pouvais vous reprendre la parole pour ne pas oublier notre première question qui nous a été posée, peut-être plutôt adressée à David. Monsieur ROGOFF pourra réagir. Pourquoi autant de production énergétique en mer, alors que nous avons des appels aussi à la sobriété énergétique ? Comment est-ce que l'on envisage l'économie de la mer avec toutes ces professions en rajoutant ces contraintes ?

M. David SELLAM – DIRM Normandie

Nous allons faire une réponse à deux voix, sauf si Damien veut commencer sur le mix énergétique. Damien LEVALLOIS, qui s'est présenté tout à l'heure, va vous parler du mix énergétique et je continuerai sur l'avenir de la production en mer.

M. Damien LEVALLOIS – DREAL

J'ai cru entendre tout à l'heure que l'on opposait finalement développement d'énergie et sobriété, mais non. Il faut faire les deux. La sobriété, c'est le premier des pas. Nous ne disposerons, en 2050, que de 60 % de l'énergie que nous disposons aujourd'hui. Aujourd'hui, on reconstruit tout un mix énergétique qui sera principalement électrique, soit 45 gigawatts d'éolien en mer envisagés. Ce ne sont pas près de 7 ou 8 EPR. Ce sont près de 14 EPR et selon le calcul, à 15 ou 16 EPR en termes de production annuelle. Ce n'est pas pour dire qu'il ne faut pas les 14 EPR ou les six pour l'instant qui sont usagers. Est-ce que, de prochaines lois, il en ressortira 14 ? C'est qu'il faut toujours en plus, puisque produire cette quantité d'énergie électrique, c'est, comme je l'ai dit tout à l'heure, reconstruire tout un système électrique en à peine une vingtaine d'années. C'est le défi, mais la première étape, c'est bien la sobriété.

M. David SELLAM – DIRM Normandie

Je continue sur la suite. Je vais essayer de reprendre vos éléments. Si j'ai bien compris, les jours se réchauffent. Les océans s'acidifient. Il y a des migrations d'espèces et également l'avenir de la pêche.

Les eaux se réchauffent. On se rend compte qu'il y a le réchauffement climatique qui est en œuvre. Que nous le voulions ou non, il a lieu. Qui dit réchauffement climatique, dit migrations d'espèces. Je n'étais pas né, mais dans les années 1960, il y a eu un grand froid et le poulpe est mort. Ici, il y avait des poulpes et tous les poulpes sont morts. Aujourd'hui, 50 ans après, le poulpe revient. Il est bloqué en Bretagne Nord, pour l'instant. Peu ou prou, il va arriver tout doucement. Quand une espèce s'en va, d'autres viennent. La nature a horreur du vide. Lesquelles ? Je n'en sais rien. En effet, pour la coquille Saint-Jacques, le professeur DAUVIN, dans tous ses exposés, nous démontre que la coquille Saint-Jacques est plutôt une espèce d'eau froide, même si la manche est à 19 degrés, voire 21 degrés. Il y a deux ans, elle était à 21 degrés. La coquille Saint-Jacques va migrer. Est-ce qu'elle va réellement migrer ou est-ce qu'elle va s'adapter ? C'est une vraie question. Je ne sais pas. Je ne suis pas coquille Saint-Jacques. Je ne peux pas vous le dire. Je suis humain. Je constate simplement que, pour l'instant, elle est là.

Des espèces s'adaptent avec le temps. Quel est l'avenir de la pêche là-dedans ? Tant qu'il y aura des espèces à pêcher, il y aura des pêcheurs, tout simplement. Nous organiserons ces pêcheries avec le comité des pêches, puisque ça se passe en deux temps. Vous avez deux types de ressources halieutiques. Vous avez ce qui relève des quotas communautaires, donnés aux États membres, dont la France, et vous avez tout ce qui ne relève pas des quotas communautaires. 80 % des espèces pêchées aujourd'hui en Normandie ne relèvent pas des quotas communautaires. Il faut travailler en relation avec les pêcheurs directement, de façon à mettre des règlements en œuvre. Tant qu'il y aura des choses à pêcher, il y aura des pêcheurs.

M. Dimitri ROGOFF – CRPM Normandie

C'était assez anxiogène, comme propos, mais ils le sont souvent quand on parle de climat ou d'acidification. Il y a des choses que l'on subit, comme le réchauffement sur lequel on peut agir, mais sur du long terme. Tu as aussi parlé de pollution agricole. C'est un vrai sujet. Concernant la pollution agricole, on le voit en ce moment, d'ailleurs. Des agriculteurs manifestent pour demander à ce qu'on leur donne plus de souplesse sur un certain nombre de choses. Après, quand il y a de grosses pluies comme nous l'avons vu, ça lessive tout le bassin versant et va dans la mer. Ce sont nos modes de consommation qui nous poussent à manger trop de ceci et trop de cela. Il faut réformer la société. À notre petite échelle de pêcheurs, nous n'allons pas réformer. Ici, il y a 2 ans, il y a eu un colloque sur les impacts des EMR et les scientifiques nous ont tous dit à peu près la même chose. Ils ne savaient pas trop ce qui allait se passer. Par contre, ils étaient unanimes pour nous expliquer que le réchauffement climatique aurait plus vite des impacts sur notre profession que ne peuvent en avoir tous les développements industriels qui peuvent se faire. Cela ne nous rassure pas non plus. Je ne pense pas à la théorie du vide où la nature a horreur du vide, où l'on substitue une espèce pour une autre. On a vu le cabillaud dégager de la manche. Je n'ai pas trop vu qui a remplacé le cabillaud. On nous dit qu'il y a un peu plus d'encornets, peut-être. Il n'y a pas de moins de prédateurs. En ce moment, on voit le lieu jaune qui est en train de disparaître pour des raisons climatiques. Nous avons eu de grosses alertes sur le bulot. Je vois surtout des choses qui disparaissent, mais pas des choses qui reviennent. Nous aurons donc peut-être du mal à garder les mêmes niveaux de capture et à garder le même nombre de pêcheurs. Là, nous serons bien obligés de nous adapter avec beaucoup de difficultés.

Il y a un point aussi que l'on voit dans tous les débats, qui est la pollution. Ça a tendance à bien me gaver, parce que 80 % des pollutions marines viennent de la terre. C'est vous qui polluez, ce n'est pas nous. On ne pollue pas. Une dame disait qu'elle a ramassé des bouts de chalut quand elle promenait son chien. D'accord, le chalut, ça se voit, mais les pollutions viennent de la terre. Il y a des bandes aux pieds des égouts où il est noté « Ici, commence la mer ». C'est là, où il faut agir. C'est d'abord à terre. Nous n'allons pas en mer pour polluer et jusqu'à preuve du contraire, on s'améliore bien de ce côté-là. Il y a vraiment des enjeux et Thierry l'a vécu récemment avec le norovirus qui vient bien de la terre. Ce sont des problèmes d'eaux usées et de réseau qui sont mal foutus ou encore de communes qui ne font pas les efforts. C'est un problème de la collectivité.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci. Je vous propose que l'on passe à notre dernière question et vous pourrez évidemment embrayer.

M. Dimitri ROGOFF – CRPM Normandie

J'ai juste un complément sur la pollution, un aspect positif. Nous avons aussi des pollutions industrielles. Pendant très longtemps, nous avons des problèmes de PCB qui étaient notamment en baie de Seine, des contaminants très lourds qui venaient notamment de la Seine. Ces contaminants empêchaient certaines pêcheries, notamment la sardine. Aujourd'hui, le taux de PCB s'est totalement effondré en baie de Seine. Aujourd'hui, il n'est quasiment plus présent puisque la Seine a fait de grands efforts, ce qui fait que cette pêcherie de sardines a rouvert. Ce sont aussi des choses qui permettent l'amélioration des pollutions. La diminution des pollutions veut dire la réouverture de pêche.

M. Dominique PACORY – CNDP

Je vous rappelle que sur le débat en mer, vous avez, un mardi sur deux, tous les 15 jours, des débats en ligne pour parler de ces sujets-là. Le prochain sujet, le 6 février, sera « La mer et le changement climatique : quelle interdépendance ? » Il y aura des scientifiques qui interviendront.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Ça se passe en visio-conférence sur Zoom. Deuxième question que nous avons envie de vous poser. Quels besoins et propositions pour que votre activité perdure ? Je vais donner la parole à Quentin qui n'est pas beaucoup intervenu dans la table ronde.

M. Quentin LEBRAS – Ingénieur halieutique

Je laisse parler les experts. Je suis juste là pour donner un cadre et des axes de réflexion et cela me va très bien. Nous avons vu qu'il y a beaucoup de contraintes et d'incertitudes sur vos activités et pour que ces activités existent encore demain et soient durables, il y a tout un tas de critères à respecter. On représente souvent la durabilité sur quatre piliers, qui sont le social, l'économie, l'environnement et aussi la gouvernance qui se rajoute là-dessus. Pour qu'une activité perdure et soit durable, il faut qu'elle soit socialement juste, environnementalement soutenable et économiquement viable, avec une gouvernance adaptable et partagée.

Que cela veut-il dire dans vos activités ? Nous allons essayer de prendre quelques exemples que nous avons déjà évoqués, mais nous allons essayer de les creuser un petit peu. Sur la conchyliculture, par exemple, au niveau environnemental, nous avons parlé du réchauffement climatique, du réchauffement des eaux, mais aussi de la diminution des quantités d'eau en été et l'acidification des océans. Cela fragilise les animaux, l'ostréiculture, en augmentant les mortalités. Du point de vue social, cela a été évoqué pour la première table ronde. Il y avait cette question du logement qui était importante et je sais qu'en conchyliculture, c'est un cas aussi important avec des travailleurs saisonniers qui n'arrivent pas à se loger et qui limitent de fait l'activité. D'un point de vue économique, vous en avez parlé tout à l'heure avec les fermetures pour cause de norovirus ou autres qui impactent les aspects financiers des activités, parfois pendant des périodes stratégiques pour la conchyliculture comme les fêtes de fin d'année.

Si on regarde au niveau de la pêche, j'aime souvent rappeler qu'au niveau social, il va se passer des choses assez importantes dans les années à venir. D'ici 10 ans, a priori, la moitié des patrons pêcheurs partiront à la retraite. Dans un contexte où il y a un manque d'attractivité et un renouvellement qui est très faible, il va se poser clairement la question du modèle d'activité. Aujourd'hui, nous sommes traditionnellement sur un modèle d'activité de patron armateur, c'est-à-dire que nous avons le pêcheur qui est propriétaire de son bateau. Si nous avons des modifications très importantes dans les structures sociales, cela risque de changer assez rapidement.

Je ne vais pas tous les passer parce qu'il est déjà tard, mais au niveau environnemental, il y a des questions au niveau économique également. Un point sur la question de la gouvernance à la pêche. Depuis quelques années – je ne saurais pas dire depuis quand – la profession est globalement mise en difficulté par les ONG qui interviennent de plus en plus fréquemment dans l'élaboration des réglementations. C'est aujourd'hui une nouvelle donne qu'il faut prendre en compte. Nous l'avons vu

récemment dans le golfe de Gascogne avec la fermeture pour limiter les captures de cétacés. Je pense que, collectivement, il faut réussir à trouver des solutions intelligentes et surtout, renouer le dialogue qui, aujourd'hui, n'est plus. Cela fait partie d'un nouvel état, d'une nouvelle donne qui est là.

Nous avons vu que l'univers dans lequel vous évoluez se complexifie. Comment, au sein de votre profession, vous pouvez mettre en place des choses pour que votre activité perdure demain, après-demain et dans 20 ans ?

M. Dimitri ROGOFF – CRPM Normandie

C'est une bonne question. Quand on me demande ce qu'est la pêche, je dis que c'est une activité complexe dans un monde complexe, en pleine évolution. C'est vraiment ça. Il y a deux choses. Il faut se rappeler que nous sommes des cueilleurs. Nous dépendons d'un milieu naturel et nous n'avons pas tous les moyens pour faire évoluer le milieu naturel. C'est globalement la société, le climat et un certain nombre de choses. Nous allons continuer à vivre s'il y a des ressources. Jusqu'à preuve du contraire, on se donne les moyens en Normandie – nous l'avons prouvé avec la coquille et pas mal de choses – nous essayons de mettre les choses de notre côté. Je pense que nous sommes plutôt proactifs par rapport à ça. Cela ne se sait pas assez. La pêche est montrée comme une activité prédatrice qui racle le fond des océans. Maintenant, on nous dit que l'on accentue les problèmes de CO2 à cause du chalutage. Il y a des effets d'échelle à revoir et des choses à expliquer. Les ONG prennent toujours un petit truc et en font des caisses, des fois avec raison, des fois pas vraiment avec raison. Nous n'avons pas de dialogue avec les ONG. Nous ne savons pas encore faire. C'est mal vu dans la profession, mais nous devons aussi les interpeller. La deuxième chose, c'est qu'une fois que nous avons de la ressource et une fois que l'on arrive à pêcher, c'est de valoriser ce que l'on pêche. Dans une économie où l'on apporte 80 % de ce que l'on vend, quand on vend de la noix de Saint-Jacques, par exemple, on est capable de vendre n'importe quoi du Vietnam, de Russie, de Chine, du Chili ou autres. Il faut donc mettre nos productions en avant parce que ce sont des pêches durables, plutôt vertueuses et très encadrées, et parce que c'est du circuit court. Nous sommes en kilomètre zéro. Quand on pêche à Cherbourg et que l'on vend à Cherbourg, tout va bien, à part que parfois, la commercialisation ne nous aide pas. Quand un poisson traverse la rue de la criée à la poissonnerie – pas les deux superbes poissonneries cherbourgeoises dont je ne nommerai pas le nom et qui étaient présentes dans la salle, à la précédente table ronde – nous voyons des prix de poissons qui sont multipliés par deux, trois ou par quatre. Les consommateurs ne comprennent pas et ils ont raison. Nous devons donc valoriser et mettre en avant nos ressources.

Il y a un point primordial et ça a été dit, c'est de savoir quel modèle social et économique, on veut pour nos pêcheries. Qu'est-ce qui va donner de l'avenir à nos pêcheries ? Il a été cité l'exemple du bateau industriel normand. Enfin, il n'a de normand que son immatriculation. Il débarque à Schéveningue. Je ne sais même pas où c'est, très loin de chez nous. C'est le genre d'économie qui ne profite à personne. On pêche ici avec un bateau réputé français qui est sous capitaux hollandais. On débarque en Hollande. Des espèces d'ailleurs qui sont vendues pour beaucoup à 0,20 euro le kilo en Afrique. On nourrit qui ? On nourrit les gens qui ont investi dans ce gros bateau dont on sait qu'il y a eu encore une brève qui est sortie sur France Info où ce sont les bateaux qui captent le plus de subventions. Nous ne voulons pas de schéma. Nous voulons un schéma artisanal. Je sais que ça va hérisser le poil de ma poissonnière préférée, mais cela veut dire qu'il y a un armement dans lequel il y a deux bateaux, dans lequel le patron et l'armateur sont embarqués avec des bateaux de moins de 25 mètres. C'est donc un système qui produit des richesses locales et qui sont redistribuées localement. C'est une chaîne de valeur. On pêche du poisson. Il y a un emploi à la mer et trois emplois à terre. Ces emplois créent une activité sur tout le littoral.

Nous l'avons entendu. Tout le monde, la main sur le cœur, parle toujours de défendre le modèle artisanal, mais seulement, aucun moyen n'est mis en place pour défendre ce modèle. Nous sommes dans une économie ultralibérale. Nous avons le président de la République qui se dit « On s'est prémuni de la pêche industrielle ». On ne s'est pas prémunis. Nous avons vendu toute notre pêche industrielle à des capitaux hollandais et notre pêche artisanale est en train de subir le même sort parce que nous n'arrivons pas à protéger ni nos droits de pêche ni nos quotas. Ils se trouvent vendus à des intérêts étrangers. Nous n'arrivons pas à garder ça chez nous. C'est comme si on vendait toutes nos terres agricoles à des Chinois et que c'étaient les Chinois qui organisaient l'agriculture chez nous. C'est ce qui est en train de se passer au niveau de la pêche. Si les politiques ne se saisissent pas du flou qu'il y a dans le fameux Code rural pour remettre de l'ordre là-dedans, nous allons perdre notre modèle artisanal. Il y aura des bateaux, mais pas dans tous les ports. Par contre, ils auront tous la même couleur et seront tous de la même taille. Ce sera rationalisé. Ils seront plutôt gros. Il y aura une main-d'œuvre, comme on le voit au Royaume-Uni qui nous donne un bon exemple de ce genre d'économie – où ils n'ont que des Philippins parce que c'est l'équipage avec lequel ils n'ont pas de problème. Ils les paient au salaire international et à la part, et ça roule comme ça, mais nous ne voulons pas de ce modèle.

Je pense que la pêche durable et responsable, c'est aussi un modèle social et je pense que nous sommes quand même un bon exemple. Allez vous balader sur les côtes anglaises. Vous allez voir la gueule des bateaux. On se plaint que les nôtres sont vieux, mais pour nous, ce doit être 27 ans. Ça se rajeunit avec nos bateaux neufs. En Angleterre, leurs bateaux ont tous plus de 40 ans et ils vivent très mal. Les côtiers anglais vivent très mal de la pêche.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

C'est donc se donner les moyens de défendre la pêche artisanale. Est-ce que Sophie LEROY voudrait réagir ? Ensuite, je donnerais la parole à Thierry pour les besoins propres à la conchyliculture.

Mme Sophie LEROY – Armatrice à l'armement cherbourgeois

Je ne suis évidemment pas d'accord avec la définition du modèle artisanal que donne Dimitri. Je tenais aussi à dire tout à l'heure que je suis d'accord avec David SELLAM. La nature n'aime pas le vide. Tu parlais du cabillaud, tu parlais du bulot, tu parlais de ces espèces-là qui ont disparu, mais que dit-on sur le bar qui revient et que l'on pêche en abondance en ce moment ? Que dit-on sur l'aiguillat que l'on pêche, sur la raie, sur toutes ces espèces que nous n'avons pas le droit de ramener et que l'on pêche en quantités énormes et où les avis scientifiques tardent à arriver et où la Commission européenne a un an ou deux d'écart quand elle définit ses quotas ?

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci. Je propose à Thierry de réagir sur cette question des besoins et des propositions que vous auriez.

M. Thierry HELIE – CRC Normandie HDF

Il y a bien longtemps que nous sommes déjà conchyliculture durable de par notre rôle de sentinelles, comme je l'ai dit. Nous sommes des alertes et nos animaux qui filtrent contribuent énormément à la qualité d'eau, si bien que même dans certaines contrées et – je ne le dis pas souvent, parce que ce n'est pas très beau – nous allons remettre des moules pour dépolluer des fjords et autres. Nous avons donc un rôle très important. Le social, c'est l'acceptation sociale. Concernant les conflits d'usage, on nous dit que l'on pollue quand il y a une grande marée. Oui, nos infrastructures bougent.

Bruits d'instrument de musique joué par une personne dans la salle.

M. Dominique PACORY – CNDP

S'il vous plaît, Madame. Tout s'est bien passé jusqu'à présent.

M. Thierry HELIE – CRC Normandie HDF

C'était pour faire une métaphore du pipeau ? Plutôt que de faire de la musique, participez au débat, Madame. C'est trop facile. Allez jouer ailleurs. Merci. Ici, c'est sérieux. C'est la vie des gens. C'est la vie de famille et c'est de la vie de village. Vous avez de la chance de pouvoir faire du pipeau devant tout le monde sans vous soucier comment vous allez vivre après et sans savoir si vous allez avoir 1 euro demain. Il va falloir aussi remettre la conchyliculture au centre de l'estran, si ce n'est pas l'église.

Concernant l'acceptation, nous savons que la sociologie change, aussi bien nos métiers et nos professionnels que l'acceptation. Nous organisons beaucoup de ramassages. Ce ne sont pas quelques conchyliculteurs. C'est le CRC qui prend en main. Nous faisons beaucoup de ramassages avec des associations et ça se passe très bien. Quand il y a un grand coup de tabac, oui, ça lâche. Oui, il faut souffrir peut-être 5, 6 ou 7 jours pour que l'on puisse aller ramasser, c'est-à-dire en dehors des vives-eaux, en mortes-eaux lorsque nous avons un peu moins de travail. Nous sommes conscients que nous nous nuisons nous-mêmes quand nous laissons ça sur l'estran et nous essayons d'organiser au mieux les ramassages. Quand il y a des poches qui restent sur l'estran, ce sont souvent des concessionnaires qui sont dans le 17 et dans le 85 qui viennent de temps en temps juste faire de la production pour vendre les huîtres dans une autre région.

Concernant l'économie et l'économie viable, j'en ai déjà parlé. Avec ce que l'on vend en dessous du coût de production, comment faire une économie viable ? Comment pouvons-nous bâtir des carrières ? Avant de nous demander si cela va être viable, il faut que l'on soit soutenu pour pouvoir ne pas vendre en dessous du coût de production et notamment, c'est la loi Egalim qui est très dure à bâtir en indicateurs.

Concernant l'environnement, j'ai déjà parlé de nos effets écosystémiques. Demandez à des pêcheurs de bars et d'autres atouts de loisirs d'avoir des bouchots ou des tables à huîtres pour les bouquets. Les austères ne se sont jamais aussi bien portés à Chausey depuis qu'il y a la conchyliculture. Les austères

ont été décimés parce qu'il y a eu une maladie ou parce que l'on faisait les matelas des militaires. Dans le temps, il fallait bien faire des matelas pour les militaires et ce sont les austères qui faisaient ça.

M. Dominique PACORY – CNDP

Merci. Nous allons conclure parce que nous avons déjà débordé depuis une bonne demi-heure. Nous avons prévu de terminer beaucoup plus tôt. Nous devons rendre la salle. Nous avons d'autres obligations. En tant qu'acteurs, vous avez la possibilité de déposer des cahiers d'acteurs et des cartes sur le site, ainsi que de déposer des informations. Le public a la possibilité de poser des questions et l'État s'est engagé à répondre dans les 15 jours. Nous vous remercions. Nous vous invitons à un petit pot de l'amitié où la discussion pourra continuer de l'autre côté avec plaisir. Merci.

M. Nicolas GHASSIBI – Eclectic Experience, Animateur

Merci à tous. Un grand merci à toutes les équipes techniques qui ont préparé la salle et qui se sont occupées du son et de l'image.